

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n°6

1 9 8 8

LE MOT DU PRESIDENT

Le premier souci du bureau de votre association tient à l'organisation de nos Colloques. Sur ce point, laissez-moi exprimer ma satisfaction ! Grâce à maints concours de bonnes volontés, ces mini-congrès rassemblent chaque année un nombre considérable de participants. Le dernier tenu à QUIMPER en 1988, sous la houlette de notre collègue J.P. LE BIHAN, a été une belle occasion de mieux connaître l'Age du Fer breton. La participation des chercheurs étrangers est chaque année plus importante et à l'approche de 1992, nous espérons tous qu'elle ira se renforçant. De plus, cette session en Cornouaille a été agrémentée d'une très intéressante excursion et d'une visite fructueuse à la remarquable exposition de Daoulas consacrée à l'Age du Bronze européen, sans oublier les habituels ajouts, vins d'honneur, réceptions ou banquets, cette fois encore somptueux et bienvenus !

L'année prochaine nous retrouvera à GUERET (Creuse), pour mieux connaître les Ages du Fer, dans le Massif Central et ses rapports avec le Berry, en particulier. Toutes les informations utiles seront fournies par circulaire d'invitation en automne. Le thème spécialisé et d'ordre technologique ne sera pas facile à traiter et devrait rassembler des spécialistes de diverses nations. Pour 1990, nous envisageons de nous rendre en Basse-Normandie, mais les détails de l'opération restent à régler. 1991 pourrait voir le Colloque se tenir dans le Jura franco-suisse, avant d'envisager pour 1992 une expédition vers le Sud-Ouest.

Bref, les perspectives ne manquent point, mais dans ces sortes d'affaires, mieux vaut regarder loin.

Le deuxième souci est celui de la préparation du volume sur "les Celtes dans le Nord-Est de la France". Comme pour tout ouvrage collectif, la tâche s'annonce ardue. Non pas dans le rassemblement des bonnes volontés qui est certain, mais dans la mise au point de détails techniques et l'établissement de liaisons solides et cordiales avec les auteurs. Reste à tenir les délais prévus, ce qui n'est pas évident, mais ne nous décourageons point. Il y a là une belle occasion de faire connaître notre association.

Troisième souci, la parution des Actes des Colloques de CHATEAUDUN, CHAMBERY, METZ/SARREGUEMINES et QUIMPER. Sans espoir fallacieux, le Bureau espère que ces sommes pourraient paraître fin 1988 et courant 1989.

Il me reste à remercier notre vice-président J.L. FLOUEST pour la fabrication de ce bulletin, certes modeste, mais qui maintient le contact et n'obère pas nos finances. Je remercie aussi tous ceux qui nous aident financièrement et en particulier la S.D.A., les municipalités d'accueil et les directeurs des revues archéologiques qui accueillent les Actes des Colloques A.F.E.A.F. Certains bons esprits souhaitaient voir tenir ces Colloques tous les deux ou trois ans, pour ne pas entraîner d'éventuels télescopages avec les "Néolithiciens" et les "Bronziers". L'A.G. 1988 en a décidé autrement, manifestant énergiquement le besoin de tous de nous retrouver et d'échanger.

A bientôt donc, en vous assurant tous et toutes de mon entier dévouement de vieux briscard.

J.P. MILLOTTE

UNE ENCEINTE DU DEUXIEME AGE DU FER
DANS LE LAC DE BISCARROSSE-LANDES

(A. LESCA-SEIGNE, J. NAVARRO et G. ROBIN)

Une équipe de plongeurs du Centre d'Essais des Landes effectue depuis cinq ans des prospections dans la partie Nord du Lac de Biscarrosse. Ils ont signalé, positionné et effectué des relevés des structures d'habitat de différentes périodes : motte féodale par 8 mètres de fond, apontement de bois par 4 mètres de fond et cruches du XVI^e s., etc... confirmant ainsi que la couche Nord de l'étang est de formation récente. L'extension progressive du plan d'eau, repoussé par l'avancée des dunes littorales a provoqué au moins trois déplacements d'habitat depuis le XIII^e s., du Sud-Ouest au Nord-Est, comme un peu partout le long du littoral médocain et landais, ce dont la mémoire collective locale a souvent gardé le souvenir (1).

Ils viennent de trouver, par 15 mètres de fond, soit 5m NGF, un site fortifié de plus d'un hectare de superficie sur lequel des fragments de poteries du 2^eme âge du fer ont été recueillis. A titre de comparaison, les habitats du premier âge du fer du Pilat sont implantés sur des petites dunes protohistoriques à 8-10m NGF(2).

Le site de la Pendelle :

Il a été découvert par Jean NAVARRO à hauteur du lieu-dit "Pendelle-Vieille" (fig. 1) à 500 mètres de la rive Ouest actuelle. Il est implanté sur un terrain sableux recouvert de vase, qui descend en pente douce de l'Ouest (- 17m) à l'Est (- 19m) en bordure de la partie la plus profonde du Lac (- 21m) qui correspondrait peut-être dans l'antiquité à une lagune alimentée par le ruisseau de Parentis.

Il est constitué d'un plateau sablonneux recouvert de 10cm de vase, pratiquement circulaire dont le diamètre varie entre 115 et 130 mètres, qui domine le terrain environnant par un à-pic de 4 mètres.

Coordonnées cadastrales, Zone III

x : 318,993 - 319,105

y : 233,260 - 233,303

Il est entouré par une enceinte de pierre qui a pu être suivie à vue sur toute sa périphérie, lors des grands froids de février 1987 (meilleure visibilité !)

Elle est actuellement conservée sur 40 à 80 cm de hauteur et son éboulis de part et d'autre couvre trois mètres de large. Elle est construite en blocs de garluche (pierre de fer que l'on trouve dans les landes) de dimensions variées.

La visibilité étant quasiment nulle en temps normal, c'est au sondeur-enregistreur que les relevés ont été effectués. Sur le versant Nord, une seconde enceinte a été découverte à trente mètres en avant du mur périphérique (fig. 2) ; et sur le plateau lui-même, des vestiges de murs, en garluche également, sont nettement visibles (fig. 3).

Datation :

La découverte fortuite d'une quinzaine de fragments de vases en implantant des balises pour servir de repère de surface, nous donne un indice de datation de la dernière phase d'occupation du site : trois tessons sont tournés dont un au tour rapide ; un tesson est peigné intérieurement.

Parmi les formes identifiables, aucune forme caractéristique de la Tène III connue par ailleurs dans les Landes : deux fonds plats et un col droit d'un vase de 22 cm de diamètre à lèvre éversée épaissie (fig. 4) que l'on trouve dans des niveaux de la Tène II en Lot-et-Garonne.

Deux projets de datation des bois conservés sur le site sont en cours, l'un par carbone 14 et l'autre par dendrochronologie.

Les prospections 1988 porteront sur les relevés de la seconde enceinte et les structures du plateau, afin de préciser la nature du site. En effet, les questions ne manquent pas : la butte est-elle naturelle et dans quel but a-t-elle été fortifiée ? Ou bien est-ce une création artificielle ? L'enceinte est-elle du type à poutrage interne ? Le terrain environnant était-il marécageux et la lagune d'eau saumâtre ou douce ?

Quant aux recherches à terre, elles porteront sur la voie côtière protohistorique dont le tracé est plus à l'Ouest que la voie romaine littorale reliant le pays de BUCH au pays de BORN.

(1) - ROBIN G. : "A la motte de chez nous", Revue du C.E.L. n° 36, Mars 1986, p. 27-30

(2) - LESCA-SEIGNE A. : "Le littoral gascon dans l'antiquité", Revue de la Société Archéologique de Bordeaux, t. LXXVI, p. 9-28.

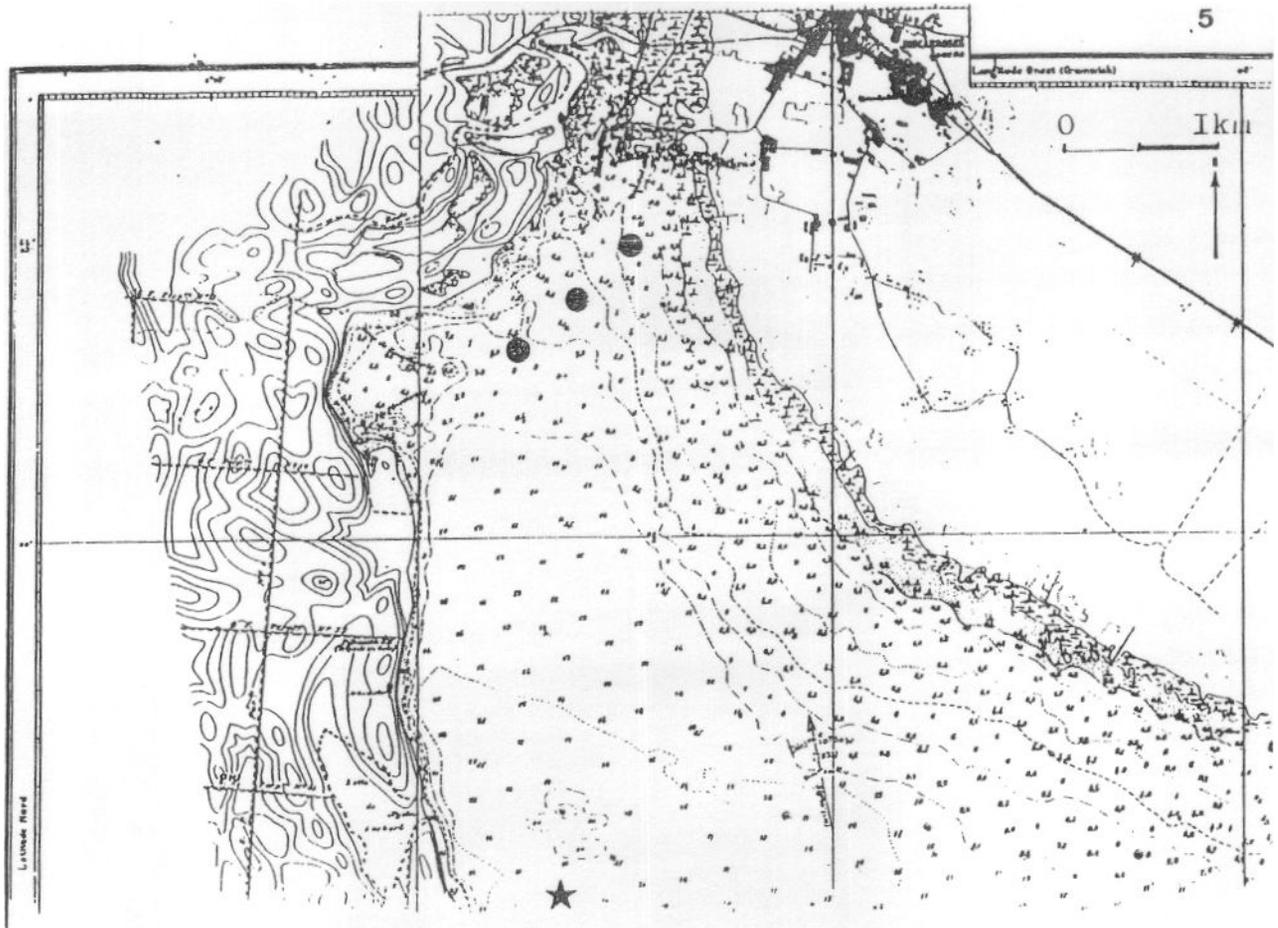
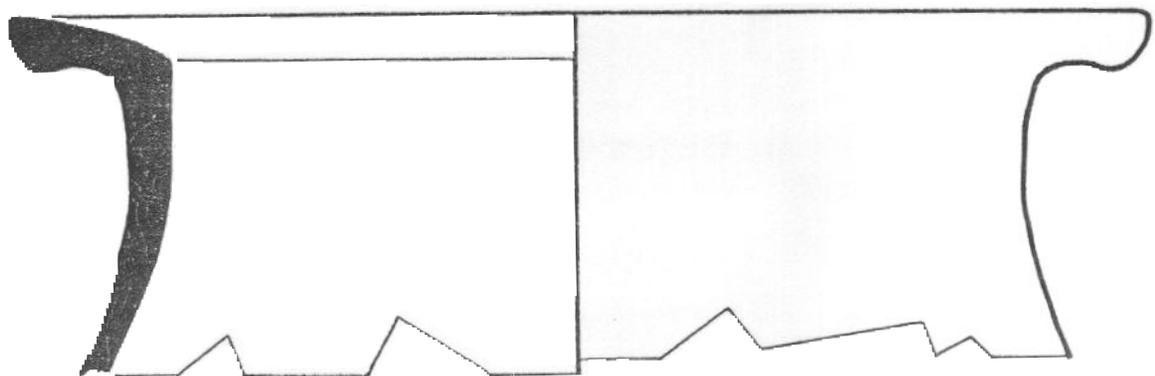


Fig. I Carte bathymétrique de l'étang de Biscarrosse et Parentis au 1/20.000° - 1937
 ● sites médiévaux et modernes de la conche N.
 ★ site protohistorique de "La Pendelle"



R.C. 211 87

40 BIPEN 01

0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

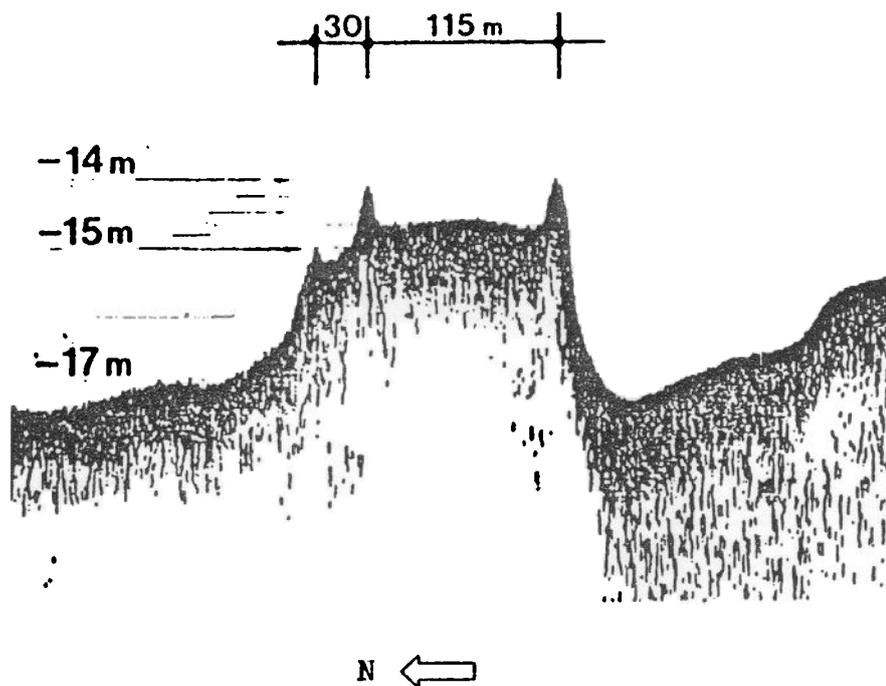


Fig. 3 Enregistrement au sondeur d'un passage Nord-Sud, mettant en évidence le profil du site de "La Pendelle", son enceinte circulaire et la 2^e enceinte au Nord.

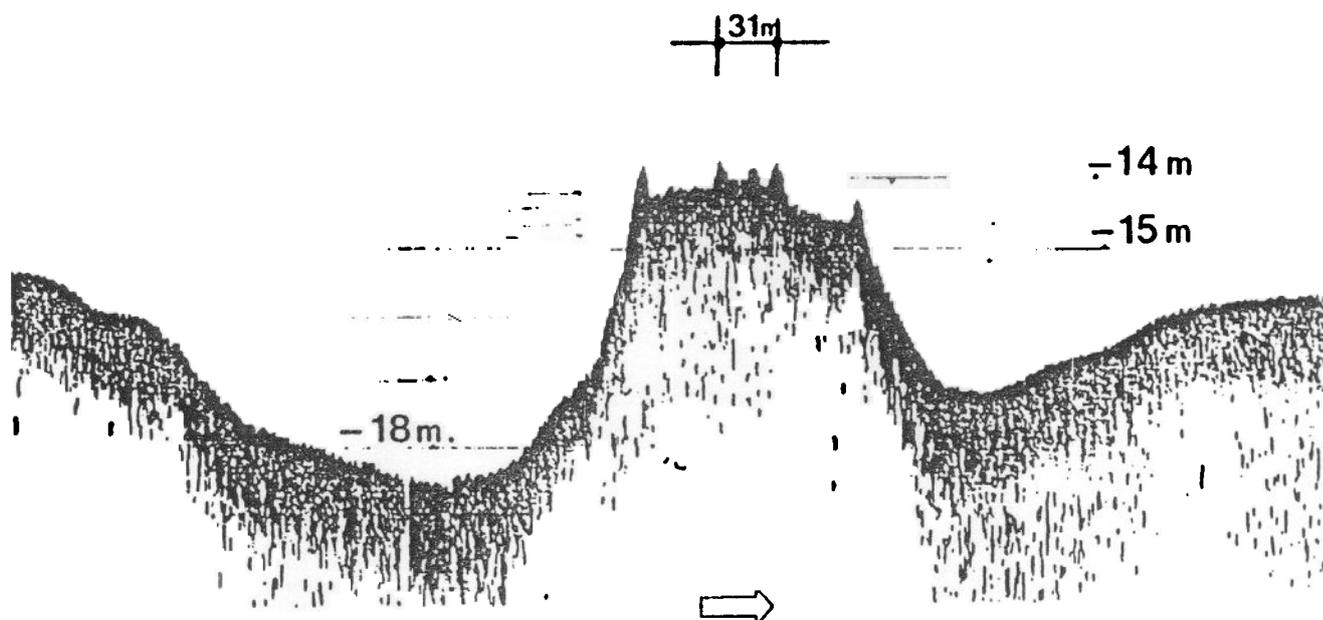


Fig. 4 Profil du site: restes d'une construction sur le plateau.

FOUILLE D'UN ENCLOS QUADRANGULAIRE A MONTROLLET (CHARENTE)

PREMIERS RESULTATS

(J-P. CLAPHAM)

L'enclos quadrangulaire du Robadeau à Montrollet (Charente) s'intègre à un ensemble de structures analogues situées aux abords de la limite occidentale du Limousin et généralement longées par des voies pré-romaines. N'ayant pas été fouillées rationnellement, ne révélant en principe pas spontanément de mobilier, elles sont supposées dater des Ages du Fer, ou considérées exceptionnellement comme "gallo-romaines". L'hypothèse de leur appartenance à la catégorie des Viereckschanzen a pu être formulée pour certaines.

L'enceinte du Robadeau, de forme légèrement trapézoïdale, est petite (1,1 ha en incluant les fossés conservés sur deux côtés), très peu remaniée, tout à fait apparente dans le paysage. Le talus domine l'enclos de 1 à près de 3 m., il est constitué de terre obtenue par creusement du fossé. Un manteau d'arène granitique stérile emprisonne une couche de terre grise formant le coeur du dispositif, riche en mobilier céramique fortement fragmenté datant de la Tène finale. Le site a donc occupé avant l'élévation du rempart, et vraisemblablement après : objets en fer et débris d'amphores, absents dans ce dernier, sont relativement abondants dans les fosses de l'enclos et les fossés. De type gréco-italique de transition ou Dressel IA, ces amphores permettent d'éclairer partiellement la chronologie absolue des événements ayant jalonné l'histoire du lieu. Le fossé, trapézoïdal, pénètre sur plus de 3 m. la couche géologique ; ses parois sont lisses, le fond plat a une largeur constante de 40 cm., la réalisation en a donc été soignée. Son remblai est pauvre en mobilier, sauf dans les angles et de part et d'autre de l'entrée, - plan incliné de 3,50 m. de large au droit d'un ensellement du rempart côté Ouest, obtenu en ménageant la couche géologique lors du creusement du fossé.

La surface de l'enclos comporte, à l'exception de toute autre structure pour l'instant, une grande variété de fosses, masquées par 50 cm. de terre végétale puis sableuse. Deux d'entre elles, cylindriques, creusées sur 90 cm. dans la couche géologique, voisines et confectionnées simultanément, ont une vocation rituelle évidente. Des poteries usagées y ont été disposées après avoir été brisées et sans doute partiellement calcinées ; dans la première environ 800 fragments sont d'abord entassés à plat dans le secteur profond où ils sertissent une cavité non envahie

de terre, abritant un petit stock de bois calciné, ensuite placés en anneau et de champ, le plus souvent leur face interne tournée vers le centre, de manière à former un cylindre. Il y a eu une seule opération de comblement, les tessons d'un même vase se trouvant répartis à différentes profondeurs. Dans la seconde les morceaux de céramique, moins nombreux mais plus gros, forment un lit substantiel entre 65 et 75 cm. de profondeur, organisé autour d'une pointe d'amphore reposant sur son pivot. Dans les deux cas les fragments sont emballés dans une terre grise cendreuse et charbonneuse renfermant aussi quelques débris osseux (animaux ou humains ?), des clous en position verticale la pointe tournée vers le haut ou le bas, de rares objets en fer, des éléments de clayonnage avec leurs empreintes de lattis, paquets de graines agglomérées...

Deux autres fosses cylindriques de même profondeur ouvertes à proximité paraissent également avoir un rapport avec des rites funéraires ou sacrificiels. L'une est remplie de terre noire charbonneuse, présente de fortes analogies avec les précédentes quant au mobilier qu'elle contient (clayonnages, clous, anneau de fer...) mais rien n'y semble organisé, les poteries n'ont pas fait l'objet d'un bris préalable et les esquilles osseuses sont absentes ; l'autre, contigüe, recèle un amas de pierres montées grossièrement en colonne, évoque ainsi une stèle rudimentaire à la partie supérieure arasée.

Loin de ces structures, entre le centre de l'enclos et l'entrée une autre fosse plus vaste, de forme allongée (2,3 m. X 1 m.), profonde de 65 cm. est occupée par une couche de terre noire charbonneuse surmontée d'une couche brun foncé aux extrémités de laquelle sont installées deux constructions de pierres, mini-cairns utilisant notamment de la calcédoine, par ailleurs non rencontrée dans les parages. L'ensemble peut être interprété comme un "pré-ustrinum", bûcher à incinération de taille réduite. L'analyse de laboratoire a conclu à la possible présence de débris osseux. D'autres excavations, généralement pauvres en mobilier (contenant par exemple de rares petits tessons de céramique et la moitié d'une meule à grain) ne présentent aucune particularité interdisant de leur attribuer une fonction domestique.

Enfin une dernière catégorie consiste en fosses généralement peu profondes, évasées, de dimensions variables, sans mobilier. L'une, semée de petits cailloux de quartz, peut passer pour une structure d'exposition des dépouilles ou offrandes.

L'abondant mobilier et les pierres auxquelles il est associé de part et d'autre de l'entrée nous paraissent, de par leur disposition stratigraphique, ne pas avoir été déposés à l'époque de l'occupation de l'enclos - et donc ne pas revêtir

une dimension sacrée - mais résulter d'une décapitation des fosses lors d'un nettoyage postérieur du site, par exemple pour une mise en culture. La fragmentation y est certes moins importante, mais lors de cette opération n'a-t-on pas négligé les plus petits éléments de mobilier ? En tout cas, de part et d'autre le classement par importance décroissante de chaque type de céramique est identique. Si ce raisonnement s'approche de la vérité, on doit alors s'attendre à découvrir des fosses au mobilier plus luxueux, puisqu'ici se rencontrent par exemple une céramique campanienne (Lamboglia 31), un anneau en pâte de verre bleue à inclusions blanches...

Il est certain qu'à un moment donné au moins de l'occupation de l'enclos on y a accompli des actes rituels. L'hypothèse de la nécropole, inspirée par l'allure de sépultures à incinération de certaines fosses, est très fragile, car d'une part on ne connaît pas la nature des fragments osseux, d'autre part il est bien connu que la tombe ne fait pas la nécropole. Si les dépôts avaient un caractère sacrificiel, représentaient des offrandes, nous pourrions alors être en présence d'un sanctuaire, ne correspondant ni aux normes habituelles des Viereckschanzen, ni à celles des sanctuaires de type "belge". Nous dirons pour terminer que certains lieux sont à la fois sanctuaire et cimetière, que les deux fonctions ont pu être mêlées, se succéder, voire être intégrées l'une et l'autre à d'autres activités se déroulant au sein de l'espace étudié.

ETAT DES RECHERCHES SUR LE COMPLEXE PROTOHISTORIQUE

D'ACY-ROMANCE (Ardennes)

(Bernard LAMBOT)

La prospection aérienne nous avait révélé partiellement cet immense site implanté sur le versant Sud du plateau calcaire dominant la rivière Aisne. Les campagnes de fouilles successives, depuis 1983, nous en ont montré la complexité. Bien qu'inachevées, loin s'en faut, les recherches permettent, à l'issue des travaux de 1987, de se faire une idée assez précise de l'organisation spacio-chronologique des structures. Nous ne parlerons pas ici de la nécropole à inhumations de la Tène ancienne qui a déjà fait l'objet de diverses communications.

La découverte inattendue en 1985, de sépultures à inhumations datées du Bronze final IIa remontait singulièrement le *terminus a quo* du site. La structure la plus récente était représentée par une incinération du Gallo-romain précoce. Mais l'intérêt majeur réside dans la multiplicité des structures culturelles indentifiées et de leur organisation spatiale qui permet, en la quasi absence de toute superposition, d'obtenir une stratigraphie horizontale parfaitement claire. L'absence de hiatus du Bronze final IIIa au Hallstatt ancien (Hallstatt B1 - Hallstatt C) au niveau structurel met en lumière les changements culturels pouvant correspondre aux découpages chronologiques basés sur le mobilier archéologique, malheureusement très rare ici. Plusieurs phases peuvent être individualisées en se basant essentiellement sur la morphologie des structures.

Phase 1 : Bronze final IIa (Hallstatt A1)

Inhumation au centre d'enclos circulaires avec ou sans poteaux.

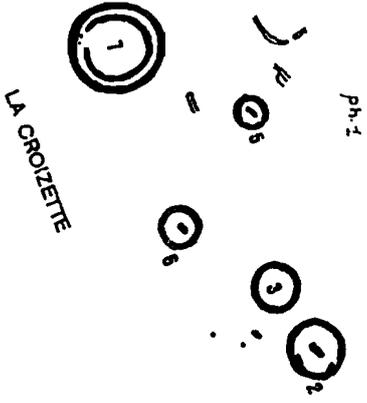
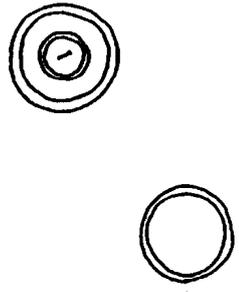
Sanctuaire à double enceintes circulaires concentriques, à tombe de fondation. Le fossé interne présente une ouverture au Sud/Ouest et un système d'entrée sur poteaux.

Phase 2 : Bronze final IIIa ? (Hallstatt B1)

Grands enclos circulaires de 25 m. de diamètre.

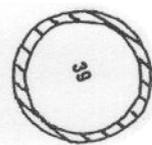
Phase 3 : Bronze final IIIa (Hallstatt B1)

Incinération placée au centre d'enclos carrés à angles très arrondis.

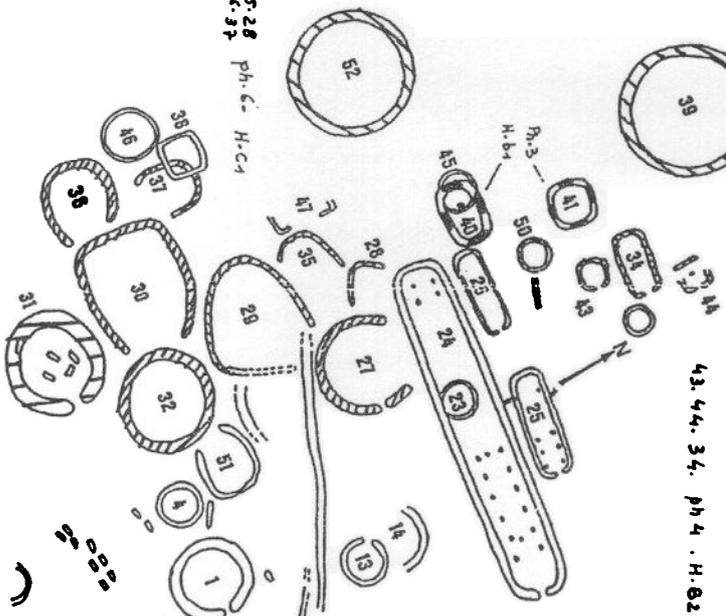


LA CROIZETTE

Ph. 1



Ph. 2 H. b. 1 ?



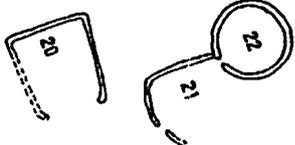
43. 44. 34. Ph 4. H. 82

24. 25. 26 Ph 5. H. 83

27. 28. 35. 28 Ph. 6. H. c. 1
32. 30. 31. 32

Ph 3. H. c. 1. c. 2

LE TERRAGE



Phase 4 : Bronze final IIIb. début (Hallstatt B2)

Apparition d'enclos carrés à angles très arrondis, ouverture à l'Est. Incinération centrale, vite reléguée aux alentours. premier enclos quadrangulaire allongé à ouverture à l'Est. dépôt de deux fragments du même vase dans l'entrée.

Phase 5 : Bronze final IIIb. fin (Hallstatt B3)

Grands enclos allongés (Langgräben) dont les plus importants comptent des bâtiments sur poteaux dans l'aire. Le dépôt de deux fragments de vase dans l'entrée disparaît à la phase finale. Les entrées sont aménagées avec des portiques de bois, les parois des fossés protégées par des clayonnages, et les matériaux d'extraction déposés en périphérie.

Phase 6 : Hallstatt ancien (Hallstatt C1)

Enclos principal circulaire à ouverture orientale présentant les mêmes aménagements qu'à la période précédente, suppression des bâtiments intérieurs, adjonction de trois enclos annexes hiérarchisés.

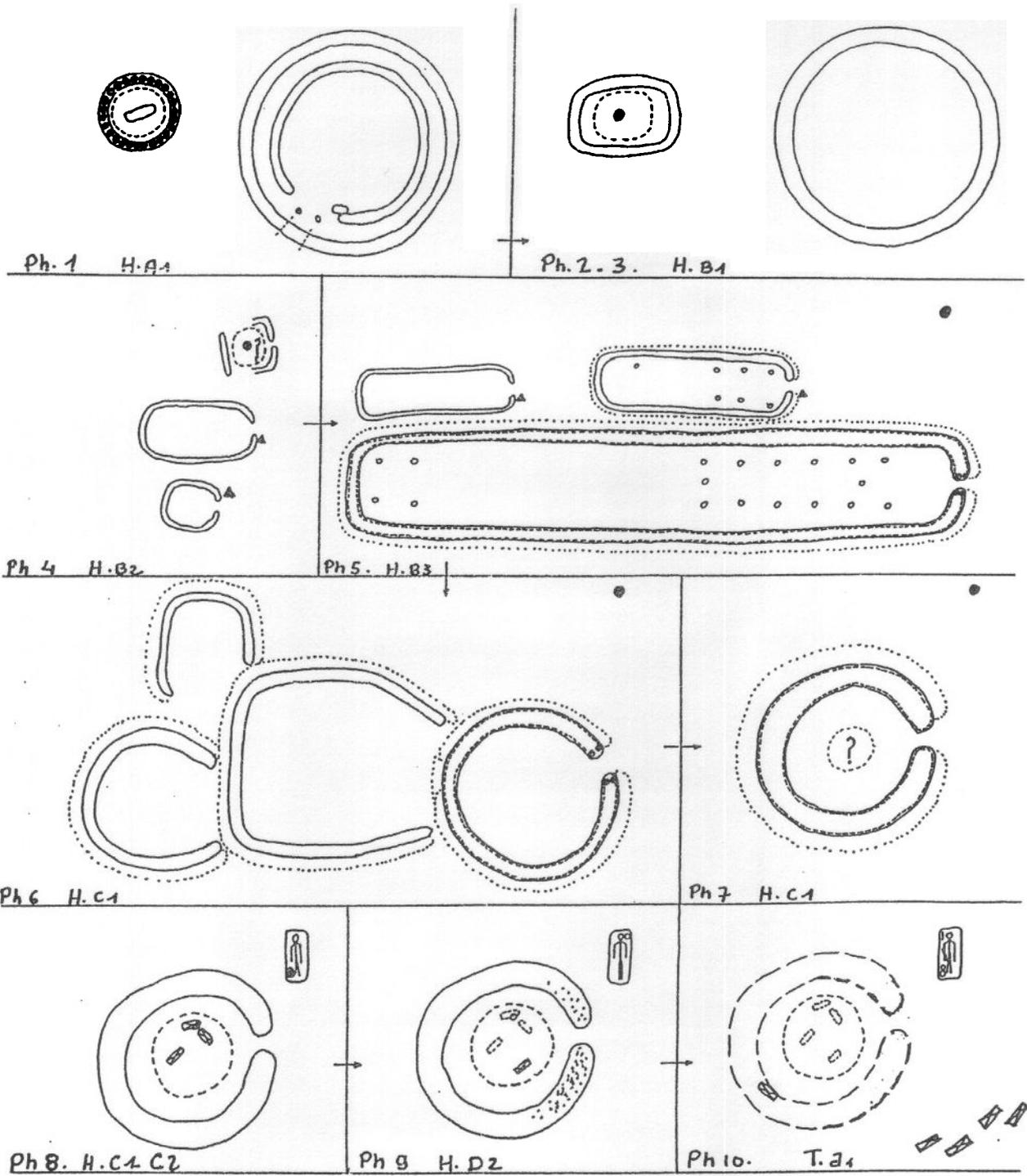
Phase 7 : Hallstatt ancien (Hallstatt C1 - C2)

Ne subsiste que l'enclos circulaire à ouverture orientale, sans portique d'entrée. Réutilisation de l'aire pour y placer des sépultures dont une mixte : inhumation-incinération (rasoir en bronze Hallstatt C2).

Au niveau des structures funéraires et cultuelles, nous n'avons aucun autre élément pour le Hallstatt C2. Faut-il en déduire qu'elles n'existaient pas ? Toujours est-il que quelques incinérations bien dégradées sont datables du Hallstatt D1, une inhumation du Hallstatt D2 et que la nécropole de la Tène ancienne se développe ensuite.

La fouille d'une grande structure quadrangulaire (83 m. de long), en 1988, devrait combler les quelques lacunes chronologiques encore existantes.

Les comparaisons, en raison de l'absence de site de référence, ne seront pas abordées ici.



LE SITE DU GROUPE DES ARDENNES DE BERRY-AU-BAC
"LE VIEUX TORDOIR", Sauvetage 1987

Grâce à l'importance économique qu'elle joue dans cette partie de la vallée de l'Aisne, la plaine de Berry-au-Bac fait l'objet depuis une vingtaine d'années de nombreuses fouilles de sauvetage. Roger Chevalier et Robert Ertlé, Michel Boureux puis l'URA 12 s'y sont succédés entre les années 60 et 80 sur plus de 6 hectares de part et d'autre de la commune. De 1981 à 1983, les fouilles ont porté surtout sur la limite Ouest de la commune.

Rappelons que cette portion de la plaine de Berry-au-Bac se trouve menacée à moyen terme sur 36 hectares par l'extension des grèvières. Afin de mener à bien notre travail nous imposons depuis 5 ans à toutes les exploitations de graviers de la vallée, les contraintes suivantes :

- La présence obligatoire d'un archéologue à chaque décapage
- ceux-ci ne peuvent se faire qu'à la pelle hydraulique équipée d'un godet à lame lisse.
- interdiction de rouler ou de détruire toutes surfaces décapées sans autorisation des archéologues.
- l'établissement précis d'un planing des travaux d'exploitations en concertations avec les archéologues.
- Enfin au niveau des administrations compétentes, nous avons exigé que toutes ces contraintes figurent dans les autorisations départementales d'exploitation d'une carrière. La contrepartie c'est le respect des planings d'intervention et la sélection des sites en fonction de leur importance scientifique au sein de la problématique du programme d'étude régionale.

Depuis 1987, toutes les entreprises exploitantes dans la vallée de l'Aisne se sont pliées à ces contraintes.

En 1983, les fouilles sur plus de 2 hectares situées le long d'un affluent de l'Aisne : la Miette, ont livré un village daté du Groupe des Ardennes composé de bâtiments associés à des structures de stockages (greniers et silos). Plus à l'Est un second groupe de structures daté de la Tène Ancienne offre un ensemble cohérent sur le plan fonctionnel et spatial. En effet l'espace réservé au stockage est aménagé

-  anomalie
-  14/18
-  structure
-  trou de poteau
-  tranchée de fondation

0 10 m



par deux types de structures spécialisées dans cette fonction. Un groupe de grenier aérien à 4 ou 9 poteaux se trouve ainsi, contigu à un ensemble de silo dont certains contiennent un nombre considérable de céréales carbonisées. L'ensemble est clôturé par une palissade aménagée d'une robuste entrée.

Les fouilles de sauvetages de 1987 situées au Sud-Ouest des précédents sauvetages avaient pour but :

1°) Rechercher les structures d'habitations associées à ce secteur de la Tène Ancienne, afin de connaître la taille de ce groupe humain qui pratique de façon intensive le stockage des céréales.

2°) Connaître le plan du village et des maisons de cette époque. Ceci afin d'avoir un aperçu de l'organisation sociale. Rappelons que l'étude des structures sociales et familiales à été abordée par J-P. Demoule dans le cadre d'une thèse, à partir des nécropoles, et qu'actuellement il n'y a pas de confrontation possible avec les données de l'habitat.

3°) Nous cherchons en outre des implantations plus anciennes localisées, lors de prospections de surface, le long de l'Aisne.

4°) Enfin, nous voulons estimer la densité d'occupation dans une zone de confluence de l'Aisne. En effet, dans la vallée, ce contexte géomorphologique, à diverses époques de la protohistoire, forme une entité territoriale spécifique.

La surface étudiée cette année porte sur trois hectares. Ainsi la surface fouillée dans cette portion Ouest de la commune est de plus 5 hectares. Nous parlerons ici que d'un hectare fouillé au printemps 1987.

Les structures découvertes se composent de fosses, d'incinérations, de greniers à 4 poteaux, de bâtiments à 6 ou 8 poteaux, de palissades à poteaux d'autres à tranchée de fondation, une maison et un fossé parcellaire. Deux périodes sont représentées et s'opposent dans l'espace fouillé. Les plus anciennes structures localisées au Sud-Ouest, datent du post-rubané et appartiennent au groupe de Cerny (vers -3700). Il est fort probable qu'on retrouvera la suite lors de la fouille de la confluence.

La seconde période représentée majoritairement est datée du Bronze final IIIb / hallstatt Ancien.

La céramique, de par ses formes mais aussi par sa technologie, témoigne des contraintes culturelles toujours très fortes. Il existe trois catégories de pâte

- La première pâte, fine à dégraissant invisible parfois à la chamotte comprend un corpus d'assiettes, de tasses, de pots divers ainsi que de micro-vases.

Les décors linéaires sont exécutés au peigne, sur le sommet de la panse.

- La seconde est une pâte grossière, de bonne facture non-rayable à l'ongle de couleur brun-rouge à brun.

- la troisième catégorie, de facture initialement moins bonne, est dégraissée de gros nodules de chamotte. De couleur clair, orange rouge, verte pâle, cette pâte friable et poreuse se rencontre principalement sur des grands vases. On pense voir ici une fonction plus liée au stockage des solides tels que les grains notamment. Il nous faudra étudier en détail la distribution sur le site par catégorie fonctionnelle de vases.

Une fosse renferme ce type de vases empilés les uns sur les autres.

Les palissades en tranchée de fondation possèdent de la céramique attribuable au même horizon culturel. Ces structures sont organisées en parcelles bordant le ruisseau. Leur fonction n'est pas déterminable précisément.

Un grand nombre de greniers présentent un module de taille différent de ceux du secteur de la Tène Ancienne. Leur datation n'est pas aisée. Certains ont livré des tessons dont la pâte ressemble à ce que l'on trouve dans le reste du site.

La maison est d'un type inconnu en France. Fouillée dans son intégralité, elle mesure 14 m. de long et 4 m. de large. Les parois externes sont composées soit de demi poteaux, soit de petits poteaux doublés.

Au centre une rangée de poteaux plus profonds soutient la faîtière. L'entrée n'est pas certaine et d'après les vides archéologiques, nous envisageons deux possibilités. Une première entrée pourrait se situer au Nord, mais elle donne sur les vents d'hivers. La seconde entrée pourrait se situer à l'Est, à l'abri des vents dominants d'été.

Dans la maison, une petite alvéole dans le sol contenait, en surface, une pierre en grès usée en sa partie supérieure qui au vue de sa position spatiale rappelle les crapaudines de portes des maisons en pisée.

La datation de cette maison pose certains problèmes. La fosse qui la recoupe au Nord date du Bronze final IIIb / Hallstatt Ancien. Ce qui donne un terminus à cette période. Ce bâtiment n'est pas attribuable au rubané, car les maisons danubiennes malgré certaines variabilités architecturales présentent une forte uniformité par leur plan général. Nous pensons peu que notre maison soit cerny, car le remplissage des poteaux (brun) diffère de celui des structures (Cerny (brun-noir)). Les maisons Roessen de Berry-au-Bac ou Michelsberg de Mairy quant à elles possèdent un nodule plus grand et plus large, sont sises dans des tranchées

de fondation et possèdent une partition marquée de l'espace interne. Les maisons S.O.M., Gord et Bronze Ancien ne sont pas encore connues. Même si sur le site ces périodes sont attestées de manière fugace, peu d'éléments permettent d'associer le bâtiment aux fosses de ces époques. Pour le Bronze final et le Hallstatt ancien, il existe deux plans similaires à la maison de Berry. Le premier celui de Laag-Spul aux Pays-Bas et le second plus lointain de Lovcicky en Tchécoslovaquie (40 m. X 5 m. ou 6 m.). On observe une certaine analogie entre les trois plans, avec la présence d'une seule rangée centrale de poteaux porteurs aisément espacés et, à priori, aucune partition de l'espace interne.

C'est à la période Bronze Final IIIb / Hallstatt Ancien que nous attribuons la maison ainsi qu'une majorité de fosses, d'enclos et certains greniers. L'ensemble du mobilier céramiques s'apparente à celui de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) ainsi qu'une dizaine de sites dans la vallée de l'Aisne qui ont livré un mobilier similaire. Ces sites sont à intégrer dans la zone groupe des Ardennes. Une synthèse sur ce groupe régional dans la vallée de l'Aisne est en préparation.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUN P., 1981 "L'habitat à l'Age du Bronze dans la moitié Nord de la France Contribution d'une problématique "Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n°2, pp. 9-62.
- BRUN P., 1986 "La civilisation des "Champs d'Urnes" étude critique dans le Bassin parisien". Document d'Archéologie Française, n°4, 168 p.
- CHEVALLIER R., ERTLE R., 1965 "Un fond de cabane gauloise à Berry-au-Bac (Aisne)". Revue Archéologique de l'Est, T. XVI, pp. 206-214.
- CONSTANTIN C., 1985 "Fin du Rubané, céramique du Limbourg et post-rubané en hainaut et en Bassin Parisien" B.A.R. International Séries 710 p.
- COUDART A. 1988 "Architecture et société néolithique uniformité et variabilité, fonction et style de l'architecture dans l'approche des communautés néolithique danubien" B.A.R. International Séries (à paraître).

DEMOULE J-P. 1979 "Les nécropoles de l'Age du Fer dans le Nord de la France Etude chronologique" Thèse de doctorat, Université de Sarrebrück.

ERTLE R. 1974 "Habitats de la Tène Ancienne en Champagne". Revue Archéologique de l'Est, t. XXV, fasc. 2, pp. 187-205.

LAMBOT B. 1977 "Nanteuil-Sur-Aisne, un site du Bronze Final dans le Sud Ardennais". Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n°4, pp. 17-60.

RIHOVSKI J. 1972 "Dosavadni vysledky velatické ho sidliste v lovcickach na slavkovsku" Archeologické Rozhledy, XXIV, 2, pp. 173-181.

OCCUPATIONS DU DEUXIEME AGE DU FER
DANS LA MOYENNE VALLEE DE L'OISE :
LES SITES DE CHEVRIERES ET LONGUEIL-STE-MARIE (Oise)

(V. BERNARD, M. TALON et F. VANGELE)

Devant le développement des sablières sur le bassin de la moyenne vallée de l'Oise, dans la région de Verberie, le Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise a mis en place un programme de sauvetage et d'étude archéologique sur cette zone.

Celle-ci déjà fortement sollicitée en extraction depuis de nombreuses années, va voir, dans les années à venir, ces mêmes extractions, augmenter de 30% afin de faire face aux demandes du marché des granulats. Pour 1988, cette zone produira ainsi plus de 3 millions de tonnes de granulats extraits d'une surface d'environ 60 hectares.

Depuis maintenant septembre 1987, une importante équipe a été mis en place sur les sablières concernées, préfigurant le programme proposé et permettant d'évaluer les besoins de ce projet.

Deux chantiers ont été ouverts, l'un sur la sablière de la Butte de Rhuis à LONGUEIL-SAINTE-MARIE, exploitée par l'ENTREPRISE MOURET, l'autre sur la Plaine du Maris à CHEVRIERES dont 20 hectares seront extraits en 1988 par l'entreprise GOBITTA.

LONGUEIL-SAINTE-MARIE "LA BUTTE DE RHUIS"

Une première tranche de travaux a été effectuée cet hiver sur cette sablière dont 7 hectares seront extraits en 1988.

La moitié d'un enclos circulaire de 25 mètres de diamètre a livré un peu de matériel dans le remplissage supérieur de son fossé, matériel qui semblerait chalcolithique (groupe du Gord).

Quelques fossés témoignant d'un parcellaire et une fosse attestent d'une occupation au début de la période romaine (1er s.)

Enfin se pose le problème de l'interprétation de ce fossé quadrangulaire dont nous avons pu reconnaître vaguement le tracé dans le champ voisin ; celui-ci semble effectivement carré, couvrant une surface de 3600 m². La position stratégique de l'ensemble, placé à 300 mètres des berges de l'Oise sur une butte à l'abri des crues, l'importance de son fossé qui était doublé d'un talus interne, ne sont pas sans soulever quelques questions sur la nature et la fonction de ce site. L'exploitation du champ voisin prévue en 1989, nous permettra d'élucider une partie de ces problèmes en réalisant le décapage de l'intérieur de l'enceinte et du restant de son fossé.

CHEVRIERES "LA PLAINE DU MARAIS"

La fouille effectuée au lieu-dit "la Plaine du Marais" depuis le mois d'octobre 1987 a permis le relevé et l'étude d'une surface de 4 hectares.

L'occupation humaine sur le site, est attestée à partir du Néolithique moyen par la découverte d'une importante fosse Chasséenne. Le site semble ensuite occupé de façon régulière de l'âge du Bronze à la période Gauloise.

La Tène Moyenne

Cette période se présente sous la forme d'un vaste enclos quadrangulaire (70 m. X 140 m.), dont le fossé (1,60 m. de large pour 0,70 m. de profondeur) a livré un abondant matériel céramique : écuelles, vases, jattes... L'essentiel de ce matériel provient du côté Est du fossé, côté interrompu par une entrée d'environ 10 m.

On peut noter, comme pour le site de "la Butte de Rhuis", une très nette disymétrie dans le remplissage du fossé, et l'on peut envisager l'existence d'un talus à l'intérieur de l'enceinte. Avant même la poursuite des décapages au sein de l'enclos, on peut imaginer l'existence d'un habitat ou d'un établissement agricole. En effet, l'extension des décapages dans d'autres zones confirme cette hypothèse par la présence de petits fossés qui viennent se greffer sur la "ferme", formant un parcellaire ou bien des aires de parking à bestiaux.

Un fossé quadrangulaire ...

Mais la structure la plus importante est un fossé quadrangulaire qui fut dégagé sur un seul de ces côtés. Il mesure entre ses deux angles, 58 m. et a une largeur à son ouverture d'environ 3,20 m. pour une profondeur moyenne de 1,70 m.

stratifié...

Sa stratigraphie est assez simple et comprend 6 couches ; les deux premières correspondent à un effondrement rapide des matériaux permettant l'obtention d'un profil d'équilibre sur lequel vient se répartir régulièrement une première couche d'occupation riche en matériel archéologique. Les deux couches suivantes sont le résultat du glissement des matériaux extraits du fossé et qui, d'après le déséquilibre du remplissage témoignent de l'existence d'un talus à l'intérieur de l'enceinte.

Ces deux couches contenaient également des vestiges archéologiques de même que la dernière couche qui scelle le fossé.

et daté...

Le matériel découvert dans ces différentes couches est abondant mais fortement fragmenté. Cependant il semble que la couche inférieure se situe à la fin de la Tène ancienne avec des tessons peints en rouge, ornés d'impressions digitées et de décor incisé ou peigné.

La couche supérieure serait attribuable au début de la Tène moyenne avec des pâtes de meilleure qualité, l'apparition de moulures et de profils d'écuelle.

mais non interprété.

Cette stratigraphie pourra compléter celle en cours d'étude sur le fossé de la ferme indigène de la "Plaine du Marais" à Chevrières et datée de la Tène moyenne. Ces deux sites devraient pouvoir servir d'ossature à une "relecture" de cette période sur la vallée déjà fertile en occupation de la Tène.

La Tène finale

Outre l'occupation de la Tène moyenne sur le secteur Sud, de nombreuses structures attribuables à la Tène finale Gallo-Romain précoce ont été mises au jour. Celles-ci s'organisent en zones préférentielles, et semblent venir butter contre un système de fossés coupant transversalement ce secteur.

Ainsi, des greniers à 4, 6 ou 9 poteaux ont été relevés, de même que des fosses et des puits. Cependant, la découverte la plus importante du site n'a pas été seulement celle de matières organiques conservées dans les structures, mais aussi et surtout de pièces de bois travaillées, comme des pieux, des planches et également une partie de soc d'araire.

Un soc d'araire

Il s'agit du premier exemplaire jamais découvert en France. D'une quarantaine de centimètres, cet objet comprend une mortaise ainsi qu'une gorge longitudinale cette dernière, au regard d'exemples plus complets découverts au Danemark, devait vraisemblablement recevoir une règle en bois, durcie au feu et constituait ainsi la partie active de l'outil.

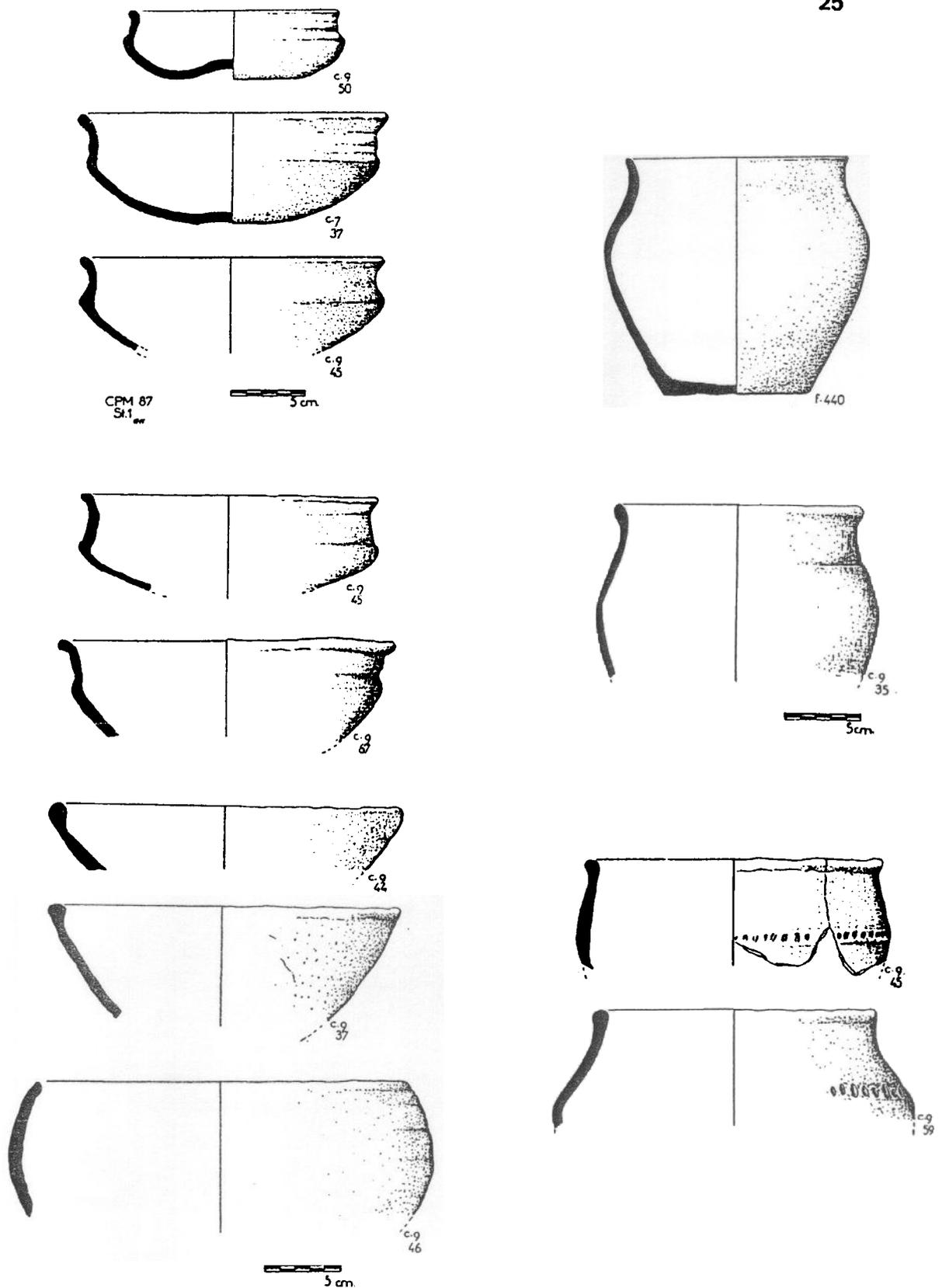
De plus, signalons également la présence d'un puit, qui vient confirmer ce que beaucoup de coupes laissaient entrevoir : l'existence d'un clayonnage, maintenu par des pieux verticaux, qui descendait jusqu'à la nappe phréatique et qui retenait de cette façon les parois en sable.

L'extension des décapages, prévue pour cet été, et une étude plus poussée de tous les éléments recueillis sur ce site nous permettront d'avoir une approche plus précise de la répartition topographique, ainsi que de la succession des implantations agricoles pour la moyenne vallée de l'Oise, déjà riche en vestiges de la période gauloise.



En haut, Longueil Ste Marie, plan de situation

En bas, Chevrières, plan partiel du secteur sud.



Formes des céramiques de La Tène moyenne provenant du fossé de l'enceinte.

BRAGNY-sur-SAONE (71): La reprise des fouilles en 1987.

(J.-L.Flouest)

Fouillé par M.Guillot de 1968 à 1979, le site de Bragny-sur-Saône, au confluent de la Saône et du Doubs, a fourni des informations importantes pour la période charnière du Hallstatt final/La Tène ancienne. Les résultats majeurs ont été présentés dans une importante étude de MM.Feugère et Guillot (R.A.E. 1986). D'autre part, à la suite du colloque A.F.E.A.F de Rully, dès 1985, nous avons commencé l'étude du mobilier des anciennes fouilles en vue de sa publication, répondant ainsi aux appels de M.Guillot et aux propositions de J.P.Guillaumet. Avec l'appui de L.Bonnamour et de son équipe et un financement du CRRAB, une équipe réduite a pu prendre contact avec le site et son mobilier par l'intermédiaire d'archives remarquablement précises.

La problématique de la reprise des fouilles définissait trois objectifs:

- 1) Améliorer la connaissance de l'activité métallurgique.
- 2) Voir si la sédimentation importante du site ne permettait pas l'observation d'une stratigraphie, contrairement aux conclusions tirées des premières fouilles.
- 3) Apprécier les relations entre les nombreuses traces de commerce à longue distance(Marseille, Italie) et l'activité métallurgique du site.

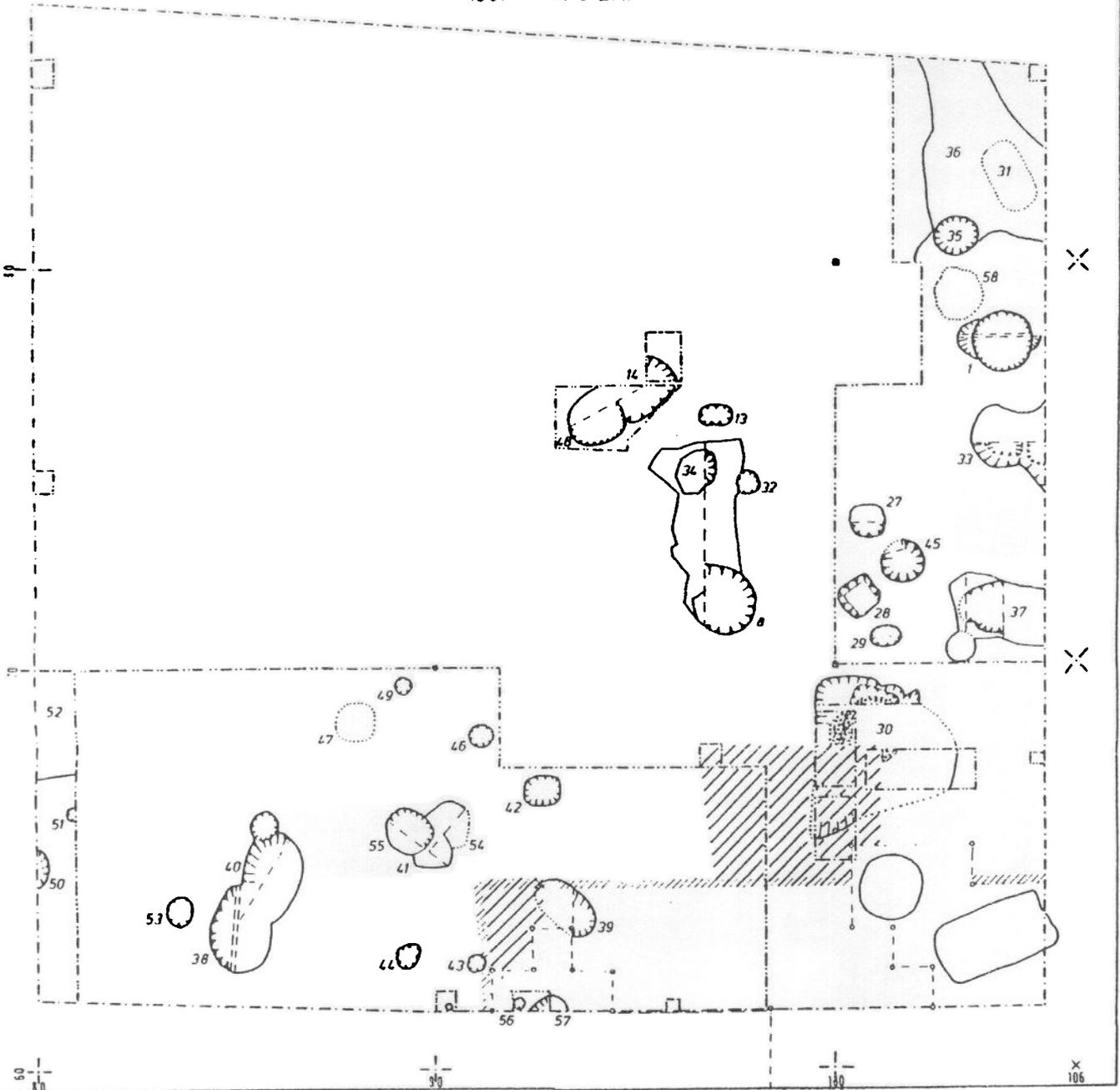
Le décapage a porté sur une surface de 600 m² mais 300 m² seulement ont été fouillés et uniquement pour les niveaux d'occupation finale. En effet les phénomènes géologiques responsables de la sédimentation du site ont été délicats à interpréter(couche de colluvions modernes ou médiévales remplies de mobilier protohistorique hors stratigraphie; étalement des déblais des anciennes fouilles à la pelle mécanique entraînant des difficultés certaines de lecture). A présent il est clair que les sables fins de la colline de Bragny sont colluvionnés sur le site et l'ont donc protégé des labours modernes.

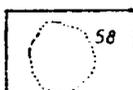
Une stratigraphie sommaire a été constatée: toutes

BRAGNY sur SAONE (71)

Sous Moussière ZL 83

1987 Site BA.



- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | limite du décapage 1987 (+/- 0,30m) |  | limite restituée du quadrillage des anciennes fouilles de M. Guillot. |
|  | limite de sous décapage (-0,20m) |  | limite du décapage des anciennes fouilles. |
|  | limite de fouille sous décapage (+ de 0,30) |  | surface détruite au rebouchage en 1979. |
|  | 55 structure fouillée en partie. | | |
|  | 58 structure d'épandage. | | |

les structures finales sont creusées dans un horizon archéologique plus ancien dont l'épaisseur a été constatée dans les parois des fosses tardives. Des stratigraphies plus fines sont observées dans de grandes fosses rectangulaires qui semblent avoir connu deux ou trois phases très distinctes d'installation; cette observation est d'ailleurs vérifiable sur les relevés des fouilles anciennes.

Trois types de structures ont été relevés: celles qui sont liées plus ou moins étroitement à la métallurgie; celles qui sont en rapport avec une activité artisanale autre que la métallurgie; enfin celles dont la fonction essentielle a été de recueillir des déchets domestiques divers.

Dans la première catégorie, on peut citer une fosse presque circulaire(1,45m par 1,30m pour 0,52m de profondeur); ses parois sont verticales et son fond plat. Elle présentait, sur une épaisseur de 0,35m, un remplissage de scories encore en place dans sa moitié nord. La partie sud comprenait encore des scories mais mêlées à des fragments d'argile cuite. Il pourrait s'agir d'un four de réduction de minerai(Note:depuis ce constat, G.Mac Donnell, archéométallurgiste, a proposé plutôt d'y voir des scories d'affinage du fer). Dans le remplissage cendreux, a été trouvée une fibule en bronze de La Tène Ancienne. La présence d'une superstructure en argile cuite a été confirmée par la découverte d'une zone d'épandage d'argile cuite ainsi que des pains à peu près parallépipédiques en argile dans une fosse voisine. D'autres fosses ont livré, grâce à la méthode de l'aimant passé sur la terre cendreuse (suggestion de M.Jacob), des battitures, prouvant ainsi l'élaboration sur place d'objets finis.

La métallurgie du bronze est aussi bien attestée: un pied à cupule ,à sertir sur une fibule, type Mansfeld F3B1, a été recueilli, brut de coulée; des timbales de fibules ont été rejetées à la suite d'accidents, lors

du polissage au tour; des rondelles découpées à l'emporte-pièce, des rivets et des gouttes d'étain à fort pourcentage de plomb (analyse de M. Pernot) sont les témoins du travail des chaudrons, situles.

Les objets en céramique sont abondants. Outre la céramique commune (jattes à bord rentrant surtout), des tessons de céramique peinte montrent que le répertoire des motifs est proche de celui utilisé en Champagne (frise de triangles dont les bords sont festonnés par exemple) mais les formes sont très différentes.

Parmi la céramique importée, en plus des fragments d'amphores de Marseille (type ancien à bord replié sur le col), il faut signaler plusieurs fragments de céramique noire tournée et lustrée, pas toujours cannelée, dont les types sont bien connus à la Heuneburg ou à Vix par exemple. Les surprenantes balles de frondes ogivales ne sont pas trouvées dans des contextes particuliers.

Pour le moment les rapports entre les mobiliers importés et les activités métallurgiques ne sont pas nombreux. On peut signaler simplement que dans une fosse de rejets cendreuse (activité métallurgique) a été recueilli à nouveau un pendentif en entonnoir du type d'Italie du nord, datable de la fin du V^es av. J.-C. Une occupation du site pendant au moins un siècle semble établie.

Les prochaines campagnes de fouille permettront peut-être d'observer des plans de bâtiments qui pour le moment échappent à l'analyse. Il sera intéressant également d'avoir une idée de la répartition spatiale des structures en s'éloignant de la Saône. Y-a-t-il eu une palissade, un fossé pour entourer, voire protéger un site d'un tel potentiel économique?

La bataille de Bibracte: fouilles récentes à Montmort (71).

58 avant J.C.: les Helvètes, les Rauraques et quelques autres peuples celtiques, en tentant d'émigrer en Saintonge, se heurtent aux ambitions et aux légions de Jules César. C'est le début de la Guerre des Gaules. C'est aussi le premier événement de l'histoire suisse des manuels.

Le texte de César constitue un document de choix pour l'étude d'un mouvement migratoire celtique; malheureusement, partiel et partiel, il laisse subsister de nombreuses inconnues: l'ampleur de la migration, les tractations diverses entre les peuples concernés, l'issue véritable de l'affrontement restent ainsi sujets à de nombreuses hypothèses. L'emplacement même de la bataille "de Bibracte" a fait l'objet d'abondantes polémiques que seule l'archéologie était en mesure de régler. Les indications de César¹ permettent de situer le théâtre du combat à 18 milles romains du Mont Beuvray, non loin d'un carrefour routier.

En 1863, alors qu'il préparait son *Histoire de Jules César* parue en 1866, Napoléon III confia à E.C. Stoffel, officier suisse en service étranger, la mission de localiser et d'analyser les principaux champs de bataille de la Guerre des Gaules, dont celui de Bibracte. Stoffel prospecta donc la région de l'oppidum éduen et proposa Montmort, hypothèse non retenue par l'empereur au profit de Luzy. En 1886, après la mort de Napoléon III, Stoffel, certain d'avoir raison, reprit ses travaux: selon son analyse, le champ de bataille se situait autour du Mont de Jaux, colline s'élevant entre Armecy et Montmort, au nord-ouest de Toulon-sur-Aroux. Il y fit pratiquer quelques tranchées et ne tarda pas à mettre au jour un fossé (fig. 1, c) qu'il rapprocha du texte de César: *"la colline entière était ainsi couverte de soldats; il (César) ordonna qu'en même temps les sacs fussent réunis en un seul lieu et que les troupes qui occupaient la position la plus haute s'employassent à le fortifier."*²

En 1889, le maire de Montmort, Carion, mit au jour sur la colline quelques sépultures laténiennes qu'il attribua également aux événements de 58; le matériel exhumé alors remonte en fait au milieu du II^e siècle avant notre ère³.

Il a fallu attendre 1986 pour que les recherches reprennent, sous l'impulsion d'Andres Furger-Gunti⁴; une campagne d'exploration fut mise sur pied, avec pour but de retrouver le fossé observé par Stoffel et de vérifier si le rapprochement avec la bataille de 58 était justifié. En septembre 1986, 2500 mètres de tranchées furent donc pratiquées sur le Mont de Jaux; elles mirent en évidence un fossé creusé dans l'arène granitique, de 6 mètres de largeur et d'1,5 mètre de profondeur conservée, long de 120 mètres, rectiligne, disposé à flanc de colline, face à la vallée d'où les Helvètes auraient attaqué les lignes romaines⁵ (fig 1 et 2). Si la preuve était faite que ce fossé correspondait bien à celui de Stoffel, seule la vraisemblance permettait d'en attribuer le creusement aux légionnaires de César.

En août et septembre 1987, une nouvelle campagne se déroula sur le Mont de Jaux, avec pour objectif de vider une grande partie du fossé et d'en exhumer du matériel susceptible d'en préciser la datation et la fonction.

¹ BG I, 24-26.

² Ibid.

³ J.-P. Guillaumet, La défaite des Helvètes, archéologie et histoire, in Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle avant notre ère, Actes du XXVIII^e colloque organisé à l'occasion du IX^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques à Nice, le 19 septembre 1976, Paris.

⁴ Un groupe de travail composé de MM. Daniel Paunier, Gilbert Kaenel, René Wyss, Maurice Boss, Hans Meier et Andres Furger-Gunti prépara les nouvelles recherches, financées par la fondation Sophie et Karl Binding, de Bâle.

⁵ Cf. Laurent Flutsch et Andres Furger-Gunti, Recherches archéologiques sur le site présumé de la bataille de Bibracte, campagne d'exploration d'une équipe suisse à Montmort, (Département de Saône-et-Loire, France), in Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte, Band 44, 1987, pp. 241-251.

Voici, énumérés de façon brute, les principaux résultats de ces interventions:

- le fossé ne peut en aucun cas avoir une origine naturelle.
- le niveau de marche contemporain du creusement n'est pas conservé.
- une tentative expérimentale montre qu'il est parfaitement possible de creuser un fossé dans l'arène granitique; un demi-millier d'hommes aurait mis environ 2 heures à effectuer ce travail.
- le remplissage du fossé a livré plusieurs tessons romains -dont un fragment de cruche augustéenne précoce- et quelques fragments de fer. Autant qu'il soit possible d'en juger, aucun de ces éléments n'est à mettre en rapport avec la bataille. Par ailleurs, le matériel postérieur à l'époque romaine fait défaut, à l'exception d'un tesson peut-être médiéval.
- une couche charbonneuse, déjà observée par Stoffel, scelle le tiers inférieur du remplissage du fossé; elle est datée par C14 entre le I^{er} et le IX^{ème} siècle de notre ère. Sa position stratigraphique et cette datation prouvent, contrairement à ce que pensait Stoffel, qu'elle n'a aucun lien avec la bataille; il doit plutôt s'agir du brûlis de la végétation qui croissait dans le fossé.
- le fossé a probablement été comblé artificiellement, après le dépôt de cette couche charbonneuse.

En définitive, Stoffel avait-il raison ? Si, comme c'était prévisible, la preuve absolue fait défaut⁶, nombreux sont les arguments en sa faveur: un fossé artificiel de 120 mètres de longueur, creusé avant le IX^{ème} siècle au plus tard, donc avant les pelles mécaniques; un fossé contenant du matériel romain témoignant qu'il était sans doute encore -ou déjà- ouvert alors que les fermiers gallo-romains cultivaient les champs alentours; un fossé dont les dimensions et l'emplacement ne peuvent s'expliquer par aucune fonction agricole ou "civile"; un fossé dont le plan ne s'applique en aucun cas à une fortification permanente mais convient en revanche parfaitement à un retranchement de combat; un fossé enfin dont la position reflète point par point la situation tactique décrite par César, ne peut guère être rattaché à une autre origine que la bataille de Bibracte...

⁶ Pourquoi, en effet, une arme ou un quelconque objet contemporain de la bataille serait-il resté dans le fossé, alors que les assaillants furent repoussés par les premières lignes romaines et qu'il demeura inutile pendant toutes les opérations ?

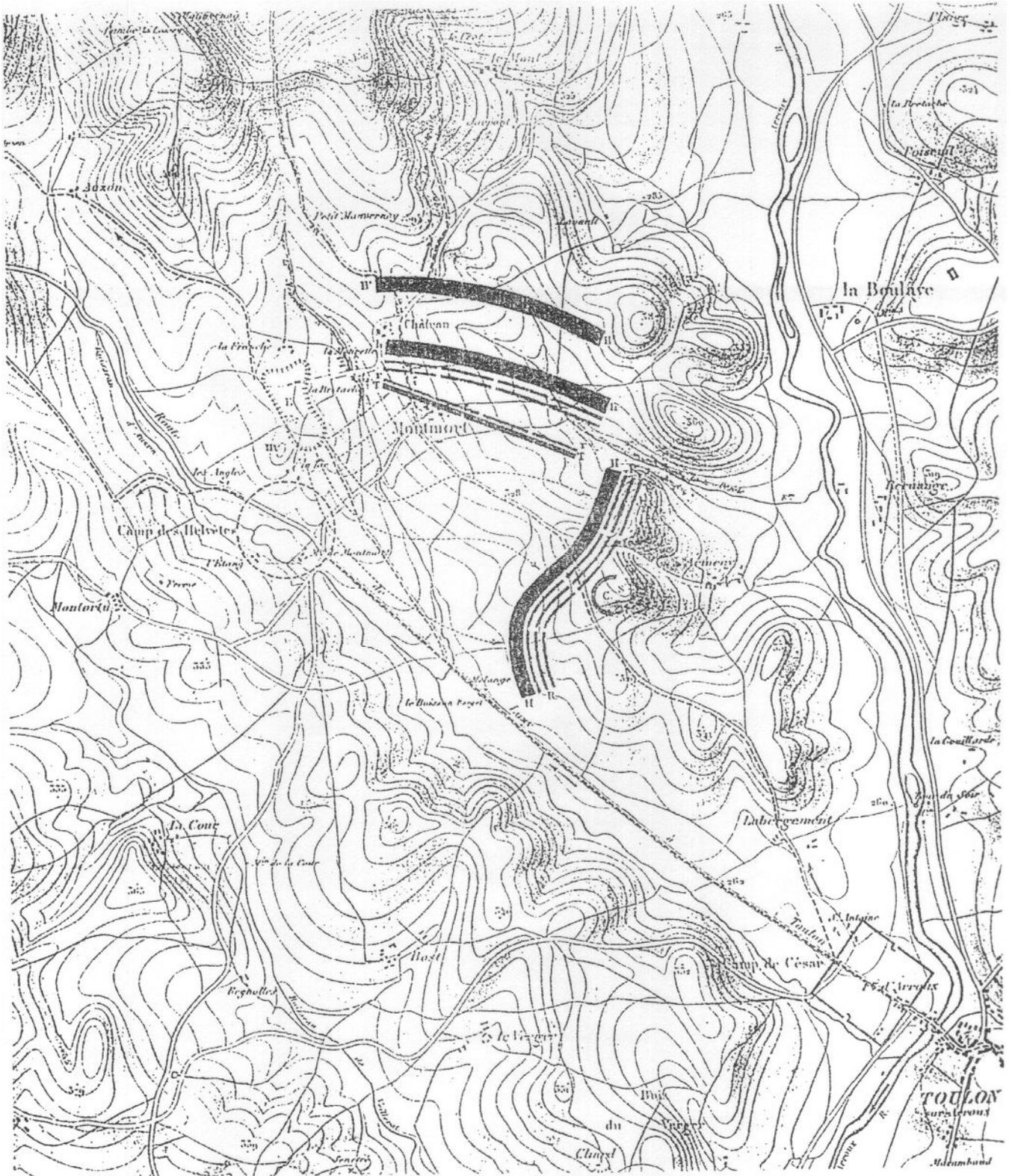


Fig. 1 Plan de la bataille de Bibracte. E. C. Stoffel, *Histoire de Jules César, Guerre Civile*, p. 23.

S = Sommet de la colline d'Amery; C = Camp des deux légions de recrues, des auxiliaires et des bagages; R R = Quatre vieilles légions en bataille; H II = Armée helvète; II' II' = Armée helvète repoussée à mille pas sur les hauteurs; T T = 15 mille Boïens et Tulinges attaquant l'armée romaine à revers; r r = la troisième ligne romaine face au arrière; h h = Armée helvète revenue à l'attaque; E = Enceinte des chariots des Helvètes.

Echelle: 1:28 000. Equidistance des courbes: 10 mètres.

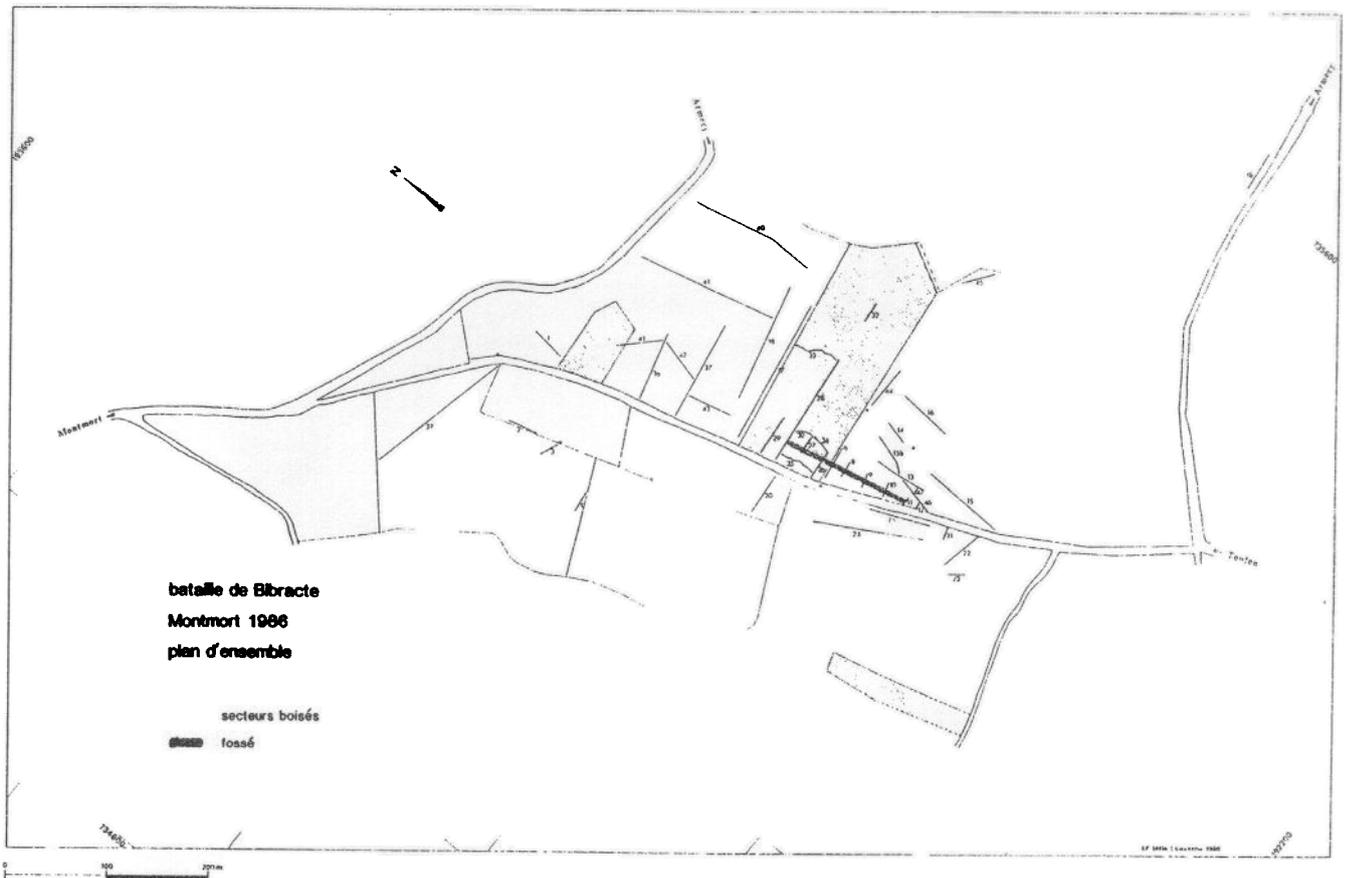


Fig. 2 Plan d'ensemble des tranchées creusées durant la campagne 1986.

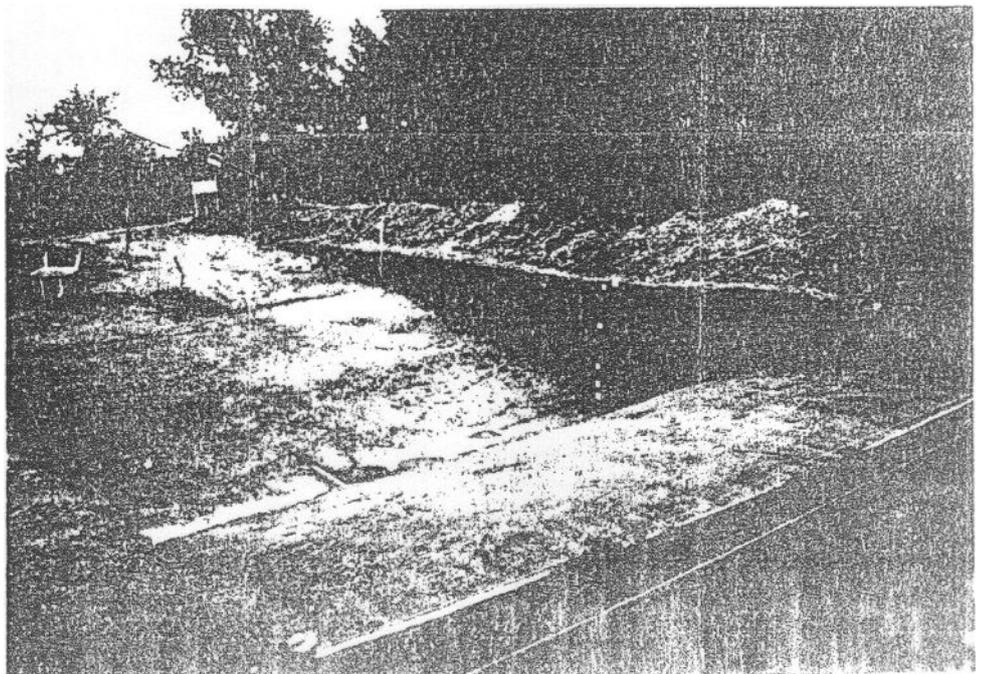


Fig. 3 Vue du fossé

SONDAGES ET RECONSTITUTION D'UNE SECTION
DU MURUS GALLICUS DE VERTAULT (Côte d'Or)

(Jean-Marc et Michel MANGIN)

L'oppidum de Vertault, devenu ensuite agglomération gallo-romaine, est situé à 22 km. au Nord-Ouest de Châtillon-sur-Seine, à 28 km. du Mont-Lassois. Il a fait l'objet d'importantes fouilles entre 1846 et 1930 par les soins de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or et de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais. Dominant la vallée de la Laigne de 45 m. en moyenne, l'oppidum, est doté d'une enceinte continue, murus du type Avaricum dont une section rectiligne sépare son emprise du plateau, côté Sud. Cette enceinte a été fouillée par sections discontinues à l'Ouest et au Sud par L. COUTANT au XIXème siècle et en 1957 et 1981 par R. JOFFROY (1).

En 1983, un projet de remise en valeur du site, abandonné depuis longtemps, est lancé par les élus locaux et la Direction des Antiquités Historiques dans le but de protéger certaines structures anciennement fouillées et encore visibles : les grands thermes, des structures enterrées, un édifice public ; et aussi de procéder à une reconstitution in situ d'une section du murus, de façon à remettre en valeur le site en présentant ces constructions et la façade sud du murus.

Dans ce but plusieurs sondages ont été conduits depuis 1983. Nous n'évoquons ici que ceux qui ont visé à dégager l'espace du murus destiné à procéder à sa reconstitution. Trois sondages ont été réalisés : l'un au niveau du parement, un autre à l'arrière, dans la structure interne du murus où la pelleteuse avait mission d'évacuer les déblais lors de la reconstitution, un dernier en avant du parement qui a mis en évidence une plateforme et un fossé.

Ces sondages étaient destinés à mieux comprendre les structures qui allaient être détruites pour la reconstitution et aussi permettre un travail plus scientifique, spécialement au niveau de la structure interne très mal connue. Or, très vite des éléments nouveaux sont apparus, tant dans l'agencement intérieur du rempart que dans la structure de son parement ; d'autre part, un fossé jusqu'ici insoupçonné, fut découvert à 2 m. en avant du parement et quelques éléments de datation permirent de préciser ce qui avait été écrit jusqu'alors à ce sujet.

Les indications présentées ici sont évidemment parcellaire et ponctuelles ; certains éléments sont néanmoins maintenant assurés et favoriseront une étude systématique souhaitable d'un ensemble imposant de 2,5 km. de longueur environ.

1) Le parement : Sous 8 cm. de gravillons, une couche de terre noire, riche en mobilier, recouvrait les quatre assises subsistantes et l'empattement débordant du parement. Les moellons en calcaire oolithique à grains fins sont très soigneusement équarris et à face de parement plane, quoique de dimensions très hétérogènes. Ils constituent des sections de mur de longueur variable, du fait des distances inégales qui séparent les poutres transversaux. Ils sont installés sur trois ou quatre assises suivant leur épaisseur de façon à toujours créer une assise de réglage horizontale à 32 cm. de hauteur correspondant au sommet des bouts de poutres qui les remplacent de place en place et qui supportaient un plateau dont on reparlera. Ces poutres étaient installées à des distances variables, comprises entre 0,90 m. et 1,20 m. et pour les niveaux supérieurs, disposées en quinconce par rapport les unes aux autres. Cinq rangs sont visibles sur les clichés anciens (supra note 1, fig. 9) et ici fig. 1.

Dans chaque intervalle étaient disposées des fiches en fer, de section carrée, sans tête, de 30 cm. de longueur sur 2 cm. de section avec double trace ligneuse perpendiculaire (fig. 11). L'affaissement des rangs supérieurs, sur les photos publiées, et la distance régulière de 24 cm. entre la façade du parement et le blocage interne, attestent l'existence d'un plateau de 10 cm. d'épaisseur sur 24 cm. de largeur disposé sur les pierres du parement et les poutres transversales, liant solidement l'ensemble bois et pierres.

Une étude métallurgique effectuée par le laboratoire du Musée du fer de Nancy montre que les clous n'ont subi qu'un très léger martelage ; il est donc actuellement difficile d'expliquer la manière dont ces clous étaient enfoncés dans l'entrecroisement des poutres.

2) Le blocage interne : Un dégagement horizontal de la structure interne a montré qu'elle était composée de grandes dalles de calcaire bioclastique (issues on le verra du fossé), posées à plat. La coupe établie à 4 m. à l'arrière du parement, sur les deux mètres de hauteur du rempart subsistants à cet endroit, révèle une succession de dômes et d'affaissements qui constituent des festons, témoins en

négligé des poutres perpendiculaires au parement (fig. III). Le premier rang de poutres posé sur un lit d'arène de 5 cm. d'épaisseur, directement sur la roche, avait une longueur de 1,60 m. attestée par la présence de logettes fermées à leurs extrémités par des lauzes. Au niveau du troisième rang, existait un système de poutrage parallèle au parement, à 1,70 m. à l'arrière de celui-ci, fixé par des fiches : trois ont été trouvées, alignées en place ; ce 3ème rang s'enfonçait donc sur plus de 1,70 m. à l'intérieur du rempart. La structure interne n'a donné aucun matériel, elle n'est faite que de dalles de calcaire brut avec quelques traces d'arène argileuse.

3) Le fossé : En avant d'une terrasse de 1 m. de largeur qui précède le parement du rempart, est apparu un fossé surcreusé de 2,50 et comblé dès l'antiquité. Son remplissage comporte neuf couches dont la plus ancienne repose sur le fond plat de roche compacte.

- Au fond, trois couches correspondent aux rebuts de la taille des dalles du blocage du mur laissées en place.

- Une fine couche de gravillons, résultat de la gélifraction de ces déchets, témoigne d'une période de latence qui est celle où le mur était en fonction.

- Une couche supérieure sur les déblais tardifs, résulte du glissement des dalles du blocage interne après démontage du parement ; l'absence de moellons de celui-ci et de fiches de fer au pied du parement, et surtout à ce niveau du fossé, indique que le parement a été démonté pour une réutilisation de ses éléments à une période assez précoce.

La reconstitution permise par ces sondages à 8 m. de longueur sur 1,60 m. de hauteur ; elle a été conçue sous la forme d'un écorché de façon à présenter au public le parement et le blocage interne avec une partie du poutrage qui lui est intégré (fig. IV). Cet essai expérimental a fourni quelques éléments supplémentaires de réflexion sur la conception de ce système de construction et certains de ses matériaux :

- l'extrémité des poutres était équarrie au droit du nu du parement ;

- la hauteur de 32 cm. de l'assise de réglage n'est pas simple à obtenir et explique l'inégalité du nombre d'assises des sections intermédiaires entre les poutres. Elles correspondaient à l'arasement supérieur des bouts de poutres et soutenaient un plateau qui reposait sur ceux-ci ;

- le calcaire utilisé était d'excellente qualité et il n'a pas été possible de localiser la carrière d'où il provenait dans les environs immédiats, à environ 5 km. à l'Est de Vertault.

L'intérêt de ce type de travail, pour le chercheur réside dans l'effet de visualisation obtenu en vraie grandeur ; ce mur a un aspect monumental malgré

VERTILLUM 1986
058 - Coupe GH
ma. mangin

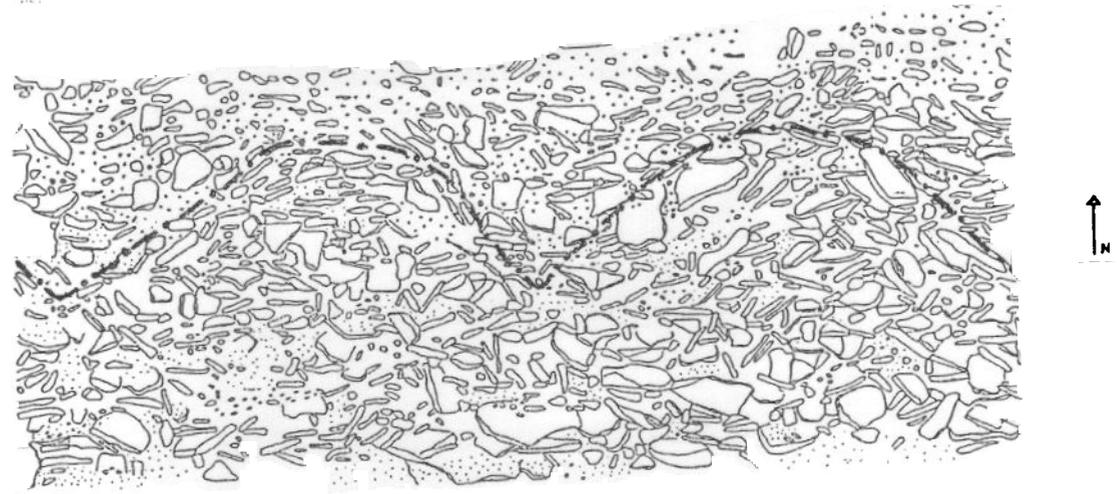
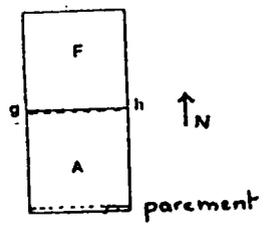
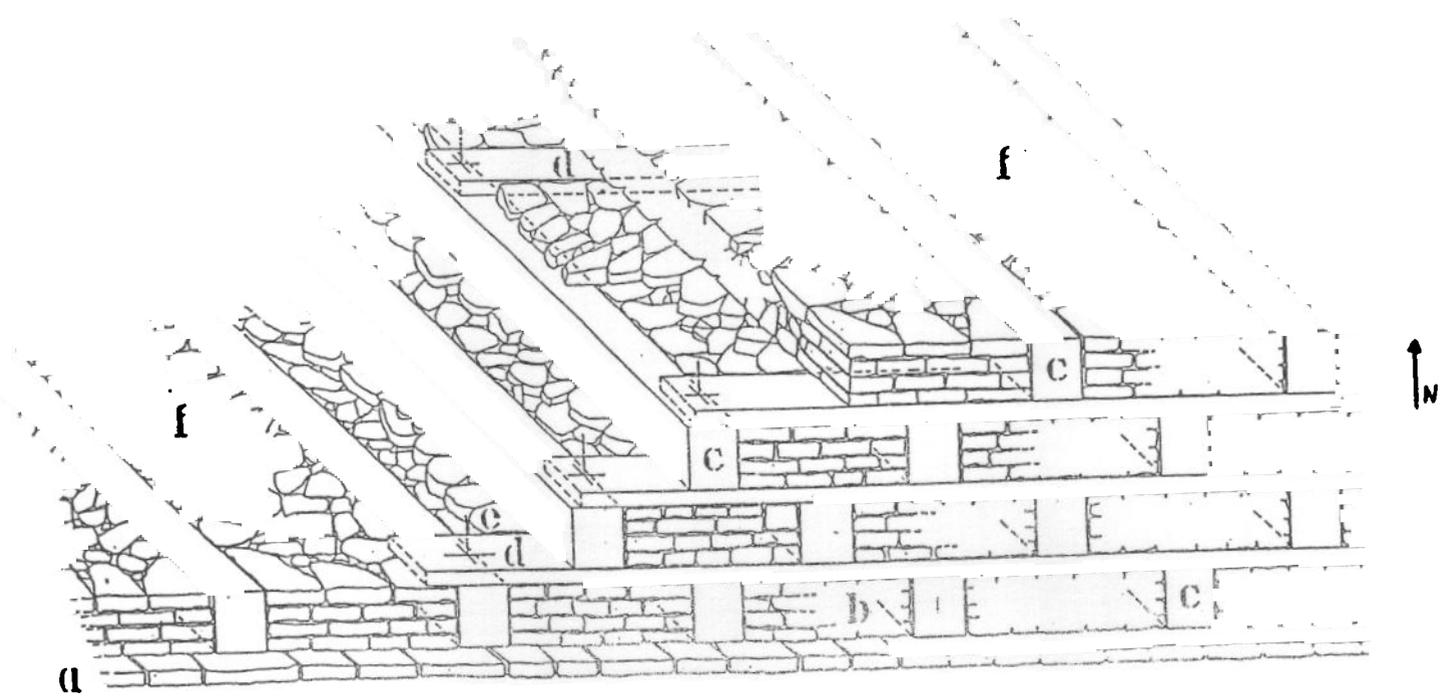


Figure III

Structure interne: Mise en évidence des effondrements: festons
 0 1m



0 1m
 échelle

Reconstitution du Murus Gallicus de Vertault

Plan B. Delacourte, 1986

Figure IV

une reconstitution incomplète (la moitié environ de la hauteur originelle).

La chronologie de construction, d'utilisation et d'abandon est encore à préciser, le mobilier découvert étant peu abondant et pas toujours significatif. Néanmoins, on peut situer la construction de cette enceinte dans la dernière moitié du 1er s. avant J-C., au plus tard à l'époque augustienne précoce (la Tène III c) la période où le rempart a été entretenu correspondait donc à la fonction pour laquelle il avait été conçu n'excède pas la première moitié du 1er siècle de notre ère et peut-être seulement ses premières décennies. Cette enceinte a été rapidement abandonnée et fossilisée par des déblais avec démontage des parements et utilisation de l'emplacement comme dépotoir.

La qualité de la préparation des matériaux tant de pierre que de bois, la quantité considérable de fer nécessaire pour réaliser un tel ouvrage et l'aspect monumental que devait revêtir un tel ensemble avec son fossé, son chemin de ronde et sa levée de pierre avec façade soignée, lui donnent une fonction d'apparat et une signification symbolique, même si son importance et sa structure l'assimilent à un murus gallicus capable de jouer un rôle défensif. "le rempart, dont la fonction est également religieuse n'est-il pas destiné avant toute chose, à affirmer l'indépendance du site et signifier qu'on entre là dans une aire indépendante ?" (2). Cette citation pourrait s'appliquer à ce rempart d'une agglomération déjà probablement largement occupée qui devait devenir au cours de l'époque romaine le principal centre d'une riche région rurale (3).

(1) Cf. R. MARTIN, Informations archéologiques, Circonscription de Dijon, Gallia, XVI, 1958, 2, p. 308-310, fig. 9 photo face externe du rempart, fig. 10 clous à têtes arrondies et clous sans tête, fig. 11 dessin restitué.

(2) A. DUVAL, "Autour de Vercingétorix : De l'archéologie à l'histoire économique et sociale" dans Actes du Colloque sur le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez (Clermont-Ferrand 1980), Université de sheffield, saint-Etienne, 1982, p. 322, reprise par le même auteur sous une autre forme dans "Du Hill-Fort à l'oppidum fonctions du site et rôle du rempart" dans Actes du colloque sur les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les Fortifications de l'Age du Fer (Bavay-Mons 1982), Revue du Nord, n° spécial hors-série, 1984, p. 281.

(3) Cf. Présentation sommaire dans G. DUMAIRE, M. MANGIN et J-M. MANGIN, "Vertillum 1986", Bull. Sté Archéol. et Hist. du Châtillonnais, 9, 10, 1986-1987, p. 407-410, localisation du sondage, p. 404-405.

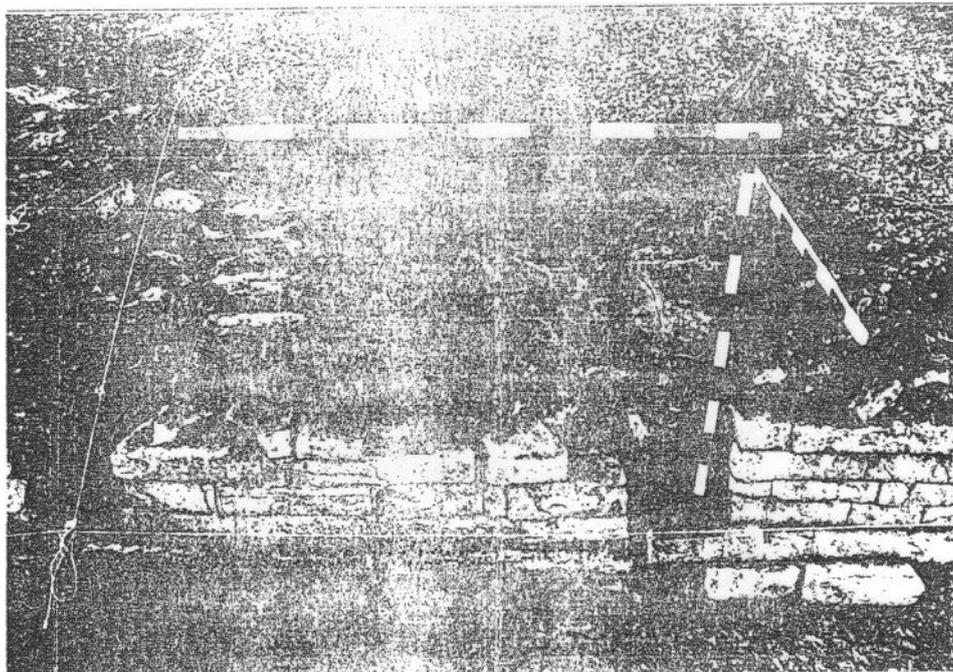


Figure I

Paravent du Murus et blocage

Photo J.M. Mangin



Figure II

Archevêque

LE SITE DU VERBE INCARNE A LYON

(Sophie KRAUSZ et Gérard SANDOZ)

Etant donné l'imminence de la publication exhaustive du réseau de fossés, la présentation du site restera très succincte et tiendra surtout lieu de préambule à l'étude de la faune exposée en deuxième partie.

Le site du Verbe Incarné se trouve sur la colline de Fourvière, c'est-à-dire à l'Ouest de la Saône. Il se situe précisément le long de la pente orientale du vallon de la Charra qui sépare le plateau de la Sarra de l'éperon de Fourvière.

De 1978 à 1985, la fouille, dirigée par B. MANDY a permis la découverte de plusieurs îlots urbains, occupés depuis la fondation de la ville jusqu'à la fin du IIIème siècle après J-C. En 1983 un réseau de fossés antérieurs à l'urbanisation fut mis au jour.

Les deux fossés principaux sont orientés Nord-Est / Sud-Ouest. Perpendiculaires à la pente, ils sont parallèles à un degré près, et sont distants d'environ 26 mètres.

Le fossé amont possède un profil en V et ses dimensions atteignent 2,30 mètres à l'ouverture pour 1,60 mètre de profondeur. Le fond est pourvu d'une étroite rigole au fond de laquelle on découvre les traces de piquets irrégulièrement disposés.

Le fossé aval, de profil trapézoïdal est large de 2,10 mètres, pour une profondeur de 1,30 mètre. Son fond est plat et comporte une rigole axiale de 20 centimètres de large et de 10 de profondeur. Cette rigole est discontinue, mais elle présente toujours en son fond de nombreuses traces de piquets de 4 à 6 centimètres de diamètre sur 8 à 10 de profondeur.

L'étude précise du comblement n'a pu être menée que sur le fossé aval. Elle révèle cinq phases de remplissage distinctes :

- 1) Comblement de la rigole par une terre tassée. Il pourrait s'agir d'un colmatage destiné à caler les piquets.
- 2) Une mince couche colluvionnée, exempte de mobilier, évoquant plus un piétinement qu'un éventuel ravinement.
- 3) Une série de couches cendreuses comportant des restes de sole de four foyer, des galets, des céramiques calcinées et des ossements brûlés. Elles se rapportent sans équivoque à des rejets de foyers.
- 4) Un épandage d'amphores et d'ossements animaux en quantité impressionnante.
- 5) Le comblement terminal composé d'une terre proche du substrat. Cette couche peut correspondre aisément à l'arasement d'un talus.
- 6) Couche grise colluvionnée comportant des traces végétales et de petits galets. Cette couche fait la transition avec les premiers vestiges de l'urbanisation. Elle traduit sans doute une période d'abandon total ou partiel du site.

LE MOBILIER

La composition du mobilier est tout à fait particulière. Les amphores et les ossements constituent à eux seuls 95% du matériel.

Cette constatation ne sera pas sans impact sur l'interprétation proposée plus loin.

En ce qui concerne la datation, elle peut être fixée au deuxième quart du premier siècle av. J.-C.; au vu d'un mobilier qui montre une homogénéité chronologique incontestable.

- Les amphores correspondent pour 70% au type Dressel 1A, 28% au type Dressel 1B et 2% au type Dressel 1C.

- La céramique d'usage courant est en majorité non tournée (70%). En outre la céramique fine tournée se rattache au faciès des sites de la Loire et se superpose parfaitement à la période 1 de Roanne (75-50) et à la période 3 de Feurs (100-50).

Sept fibules ont été identifiées dont cinq en bronze et deux en fer.

Trois types sont représentés :

- la fibule de schéma la Tène III (4 exemplaires)
- la fibule de Nauheim (2 exemplaires)
- la fibule de schéma la Tène II (1 exemplaire)

Les monnaies sont en majorité des potins (dont deux potins leuques et un potin séquane du type A1 défini par A. Furger).

Un des bronzes frappés apporte un terminus post quem non négligeable. Il s'agit d'une monnaie averse du type "EPAD" imité d'un denier romain de 67 av. J-C.

INTERPRETATION

L'interprétation que nous proposons d'un camp militaire romain provisoire repose essentiellement sur trois constatations qui découlent principalement des analyses stratigraphiques et sédimentologiques.

1) Ce réseau de fossés est antérieur à l'urbanisation

Ceci est confirmé à la fois par leur position stratigraphique et par leur différence d'orientation avec les axes de la trame urbaine qui ne seront plus modifiés durant les trois siècles suivant.

2) Il constitue un système défensif

Bien qu'aucune trace de talus ou de palissade n'ait été retrouvée, présence de piquets verticaux atteste une fonction défensive de l'ouvrage. En outre, la forme des profils (association de profils triangulaires et trapézoïdaux) est typique de certains camps romains (Alésia entre autres).

3) Il s'agit d'un établissement temporaire

L'étude sédimentologique a montré qu'il n'existait aucun phénomène de ravinement ou de compactage sur les parois des fossés. De même, le comblement ne présente aucun colluvionnement.

Les fossés sont donc restés ouverts peu de temps, et leur comblement a été effectué de main d'homme.

Précisons que l'étude de la composition des pâtes d'amphore a prouvé l'existence d'approvisionnements très sélectifs, phénomène qui n'apparaît jamais sur les sites d'habitat, ce qui renforce encore l'hypothèse d'une occupation de courte durée.

Ces différents points, étayés par d'autres qu'il serait trop long de mentionner ici suggèrent donc la présence d'un campement provisoire sur le site de Lyon pendant le deuxième quart du 1er siècle av. J-C.. Cela n'est pas sans conséquence sur les interprétations historiques de la fondation de la ville.

Dans l'état actuel des recherches, deux hypothèses prévalent :

Il peut s'agir :

- soit d'un campement provisoire de troupes durant la guerre des Gaules,
- soit le campement de Plancus qui a précédé directement la fondation de la ville, dont la date historique est celle de 43 av. J-C.

LES OSSEMENTS ANIMAUX

Les ossements représentant une part importante du mobilier archéologique des fossés (38%), nous avons proposé à l'équipe du Verbe Incarné une étude complète du matériel, destinée à examiner la faune en présence et sa gestion, et à contribuer ainsi à l'interprétation du site.

Nous avons procédé à des décomptes, puis à l'établissement des courbes des âges et des sexes. Une étude biométrique a également été effectuée, ainsi qu'une analyse du système de découpe des porcs qui ne sera pas présentée ici.

Nous avons étudié 9331 ossements d'animaux dont 68% ont pu être identifiés et utilisés.

Sur le premier tableau on est tout de suite frappé par l'énorme représentation du porc, tant en nombre d'individus qu'en nombre de restes. Sur les sites contemporains, le porc est toujours majoritaire dans la consommation, mais dans des proportions moins importantes qu'ici, allant de 50 à 70%. De plus, on a toujours un relatif équilibre entre le porc, espèce de prédilection pour la consommation, et les autres animaux utilisés à d'autres fins, le boeuf, le mouton, le cheval et le chien par exemple.

Au Verbe Incarné, le porc représente plus de 80% de la faune en nombre d'individus, et 90% en nombre de restes. Les autres espèces sont donc quasiment inexistantes : on a ainsi, une situation très différente de celle des sites d'habitat de la Tène III.

Le porc représentant l'animal de consommation idéal, nous pouvons établir vu son abondance, que sur le plan animal, c'est la consommation qui a été privilégiée sur le site.

Au plan de la répartition des pièces anatomiques de squelette des porcs, on constate qu'elles sont toutes présentes, sans exception, et dans des proportions

équivalentes : on dispose donc de rejets détritiques émanant des différentes activités liées à la boucherie et à la consommation courante. De ce fait, on peut affirmer que les animaux ont été abattus, découpés et consommés sur place.

ETUDE BIOMETRIQUE

Sur les porcs, nous avons pu estimer 12 hauteurs au garrot qui s'étendent de 68 à 80 centimètres, avec une moyenne de 72,5 cm. Cette moyenne s'inscrit parfaitement dans la moyenne des tailles des porcs à la Tène finale en Europe.

Pour les chevaux, nous avons pu estimer 2 hauteurs, qui donnent respectivement 135 et 139 cm. au garrot. Contrairement aux porcs, ces chevaux sont particulièrement grands par rapport à ceux que l'on connaît à la même période. Il est possible qu'il s'agisse au Verbe Incarné d'une race locale plus grande que celles connues jusqu'ici en France non méditerranéenne ; on peut également, conformément à l'hypothèse générale du site penser qu'il s'agit d'animaux romains. Le problème mérite réflexion et précision, tant au plan chronologique que régional.

LES AGES ET LES SEXES

En ce qui concerne les âges et les sexes, ce sont les porcs qui sont exclusivement analysés. Il en ressort que les animaux ont été abattus en grande majorité entre un an et deux ans (c'est à dire à l'âge adulte) ; on a très peu de jeunes et très peu d'animaux âgés. Les animaux abattus entre un an et deux ans concernent principalement des mâles, les vieux étant surtout représentés par des femelles.

Ceci se rapproche d'une gestion de troupeau observée sur des sites d'habitat contemporains.

Pour conclure, nous insisterons sur le fait que l'image donnée par l'étude de la faune du Verbe incarné est celle d'une occupation dont la faune diffère grandement de celle des sites d'habitat contemporains. On n'y observe pas en effet, le schéma presque classique, d'une composition équilibrée des espèces animales, qui est partagée entre les animaux destinés à la consommation (en l'occurrence les porcs), et les animaux de service consommés habituellement eux aussi, le boeuf, les ovicaprins, le cheval, etc...

Il semble donc, que cet ensemble corresponde à un rejet détritique de consommation courante, avec des animaux abattus, découpés et consommés sur place, dans un site d'habitat provisoire.

Dans le sens de cette occupation temporaire du site, l'étude de la faune semble confirmer cette hypothèse, par l'absence d'une gestion de troupeau d'habitat gaulois, et par une direction originale de la consommation sur une espèce unique.

S'il s'agit d'une occupation temporaire, on peut également penser que la population de porcs consommés au Verbe Incarné provient d'un prélèvement effectué au sein d'un troupeau extérieur au site.

SUR LA CREATION D'UN GROUPE DE RECHERCHES

(Sophie KRAUSZ)

A la demande de quelques étudiants en cours de Thèse, travaillant sur les grands sites d'habitat de la Tène finale, une réunion s'est tenue le 6 novembre 1987 à Levroux (Indre), dans le cadre de l'association PROLOG (Protohistoire de la Loire à la Garonne). Etaient présents : G. Auxiette, O. Buchenschutz, A. Colin, J. Debord, le Docteur M. Gruet, C. Perricher-Thomas, B. Robert, G. Sandoz, C. Soyer, L. Tilliard et moi-même.

Les participants ont comparé et confronté les éléments chronologiques utilisés pour l'établissement des chronologies propres à chaque site, grâce au matériel que chacun avait pu apporter. Le bilan de cette réunion de deux jours s'est avéré très positif pour tous, et nous avons décidé de nous constituer en groupe de recherches dont le but peut être énoncé ainsi : "Groupe de Recherches sur les Grands Habitats de la Tène finale. Chronologie et Analyse Spatiale".

La fréquence des réunions du groupe n'est pas fixée ; elles seront proposées par un ou plusieurs membres qui soumettront alors un thème et un lieu de rencontre. Nous souhaitons plus particulièrement observer des sujets précis, en conservant comme base de discussion, une approche pratique du mobilier archéologique.

Le groupe est ouvert à toute personne intéressée par le sujet, et également à toute proposition de sujet de discussion au sein du thème défini.

TABLE DES MATIERES

- Le mot du président, J.-P.MILLOTTE : p. 1
- Une enceinte du deuxième Age du Fer dans le lac de Biscarrosse(Landes), A.LESCA-SEIGNE, J.NAVARRO, G.ROBIN : p. 3
- Fouilles d'un enclos quadrangulaire à Montrollet(Charente) premiers résultats, J.-P.CLAPHAM : p. 7
- Etat des recherches sur le complexe protohistorique Acy-Romance (Ardennes), B.LAMBOT : p.10
- Le site du groupe des Ardennes de Berry-au-Bac, "Le vieux tordoir" sauvetage 1987, P.PION : p.14
- Occupations du deuxième Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise: les sites de Chevrières et Longueuil-Ste-Marie (Oise), V.BERNARD, M.TALON, F.VANGELE : p.20
- Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire): la reprise des fouilles en 1987, J.-L.FLOUEST : p.26
- La bataille de Bibracte: fouilles récentes à Montmort (Saône-et-Loire), équipe autour de FURGER-GUNTI : p.30
- Sondages et reconstitution d'une section du "mur gallicus" de Vertault (Côte d'Or), J.-M. et M. MANGIN p.34
- Le site du Verbe Incarné à Lyon (Rhône), S.KRAUSZ, G.SANDOZ p.40
- Groupe de travail sur l'habitat, S.KRAUSZ : p.45